



CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/COP/DEC/XIII/12
17 décembre 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
À LA CONVENTION SUR LA
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Treizième réunion
Cancún (Mexique), 4-17 décembre 2016
Point 15 de l'ordre du jour

DÉCISION ADOPTÉE PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

XIII/12. Diversité biologique marine et côtière : aires marines d'importance écologique ou biologique

La Conférence des Parties,

Réaffirmant les décisions X/29, XI/17 et XII/22 sur les aires marines d'importance écologique ou biologique,

Réitérant le rôle central que joue l'Assemblée générale des Nations Unies dans la gestion des questions relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique dans les aires marines situées au-delà des limites de la juridiction nationale,

1. *Accueille avec satisfaction* les informations scientifiques et techniques contenues dans les rapports de synthèse qui figurent à l'annexe I de la présente décision, établis par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à sa vingtième réunion ainsi que les rapports des ateliers régionaux pour faciliter la description des aires marines d'importance écologique ou biologique tenus dans trois régions : le Nord-Est de l'océan Indien (Colombo, Sri Lanka, 22-27 mars 2015) ; le Nord-Ouest de l'océan Indien (Doubaï, Émirats arabes unis, 19-25 avril 2015) et les mers d'Asie du Sud-Est (Xiamen, Chine, 13-18 décembre 2015) et *exprime sa gratitude* au gouvernement du Japon (par le biais du fonds japonais pour la biodiversité) et à la Commission européenne pour leur soutien financier, ainsi qu'aux pays hôtes et aux organisations participantes impliquées dans l'organisation des ateliers régionaux mentionnés ci-dessus;

2. *Prie* le Secrétaire exécutif d'inclure les rapports de synthèse établis par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à sa vingtième réunion, qui figurent à l'annexe I de la présente décision, dans le registre des aires marines d'importance écologique ou biologique et de présenter les rapports de synthèse à l'Assemblée générale des Nations Unies, en particulier à son Comité préparatoire créé par la résolution 69/292 sur la création d'un instrument international juridiquement contraignant en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des aires situées au-delà des limites de la juridiction nationale ainsi qu'aux Parties, aux autres gouvernements et aux organisations internationales concernées, conformément à l'objectif et aux procédures énoncés dans les décisions X/29 et XI/17 et XII/22, et *prie également* le Secrétaire

exécutif de soumettre les rapports au groupe de travail spécial plénier sur le processus régulier de notification et d'évaluation de l'état du milieu marin, y compris ses aspects socio-économiques;

3. *Réaffirme* la souveraineté des États côtiers sur leur mer territoriale, ainsi que leurs droits souverains et leur juridiction dans la zone économique exclusive et le plateau continental, ainsi que les droits d'autres États dans ces zones, conformément au droit international, y compris la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et *reconnaît* que le partage des résultats du processus établi au titre de la Convention pour la description des aires qui répondent aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique s'applique sans préjudice des droits souverains ou de la juridiction des États côtiers, ou des droits d'autres États;

4. *Encourage* les Parties dans la région de l'Atlantique du nord-est à achever le processus en cours de description des aires qui répondent aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique dans cette région;

5. *Note avec satisfaction* que les rapports de synthèse sur la description des aires qui répondent aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique ont éclairé l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation maritime internationale, la Convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, la Commission baleinière internationale, la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Système d'Information biogéographique sur les océans, ainsi qu'un certain nombre de processus régionaux et infrarégionaux ont tenu compte et utilisé les rapports de synthèse sur la description des zones qui répondent aux critères des AIEB et *invite* les organisations concernées à faire usage des informations sur les aires marines d'importance écologique ou biologique dans leurs activités pertinentes;

6. *Exprime sa reconnaissance* aux Parties qui ont effectué des exercices nationaux de description des aires qui répondent aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique, ou d'autres critères scientifiques compatibles et complémentaires convenus aux échelons national ou intergouvernemental, et *invite* ces Parties à envisager de mettre à disposition ces informations par le biais du registre des AIEB ou d'un mécanisme de partage d'information;

7. *Exprime sa reconnaissance* aux Parties et aux autres gouvernements qui ont participé aux ateliers régionaux sous l'égide de la Convention pour la description de zones qui répondent aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique relevant de leur juridiction nationale ou situées au-delà des limites de la juridiction nationale;

8. *Prie* le Secrétaire exécutif, dans la limite des ressources financières disponibles, conformément au paragraphe 36 de la décision X/29, au paragraphe 12 de la décision XI/17 et au paragraphe 6 de la décision XII/22, de continuer à faciliter la description des aires qui répondent aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique, en organisant des ateliers régionaux ou infrarégionaux supplémentaires, dans les lieux choisis par les Parties;

9. *Accueille avec satisfaction* les options concrètes facultatives pour améliorer davantage les méthodologies et approches scientifiques des exercices scientifiques et techniques, y compris des accords de collaboration, pour la description des aires qui répondent aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique, telles qu'elles figurent dans l'annexe I à la présente décision;

10. *Rappelant* les paragraphes 26, 36 et 43 de la décision X/29 et le paragraphe 7 de la décision XII/22, qui énoncent le processus actuel de description des aires qui répondent aux critères des AIEB et qui relèvent de la juridiction nationale ou qui sont situées au-delà des limites de la juridiction nationale, *prie* le Secrétaire exécutif de poursuivre les travaux indiqués au paragraphe 10 de la décision XII/22 et dans la recommandation XX/3 de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, en s'appuyant sur les débats de la Conférence des Parties à sa treizième réunion, en organisant un atelier d'experts, dans la limite des ressources financières disponibles; mettre à disposition le rapport de cet atelier en vue d'un examen critique par les pairs ultérieur par les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes; et rendre compte des progrès accomplis, aux fins d'examen par l'Organe subsidiaire

chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à une réunion avant la quatorzième réunion de la Conférence des Parties. Les objectifs de l'atelier d'experts seront les suivants:

a) Élaborer des options pour les cas qui relèvent de la juridiction nationale et ceux situés au-delà des limites de la juridiction nationale, concernant les procédures établies au titre de la Convention, pour modifier la description¹ des aires qui répondent aux critères des AIEB et pour décrire de nouvelles aires, tout en respectant pleinement la souveraineté, les droits souverains et la juridiction des Etats côtiers réaffirmés au paragraphe 3 ci-dessus;

b) Élaborer des options pour renforcer la crédibilité scientifique et la transparence du processus concernant les AIEB, y compris en améliorant l'examen critique scientifique par les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes;

11. *Prie* le Secrétaire exécutif de faciliter l'application des options concrètes dont il est question au paragraphe 9 et de créer, en suivant les orientations sur les groupes d'experts contenus dans le mode de fonctionnement consolidé de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (décision VIII/10, annexe III h)), un groupe consultatif informel pour les aires marines d'importance écologique ou biologique, conformément au mandat figurant dans l'annexe II à la présente décision, dans la limite des ressources financières disponibles, de faire rapport sur l'état d'avancement de ses travaux et d'en présenter les résultats après un examen par des pairs, pour examen par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à une future réunion avant la quatorzième réunion de la Conférence des Parties;

12. *Rappelant* le paragraphe 24 de la décision XI/17 et le paragraphe 15 de la décision XII/22, *accueille avec satisfaction* le manuel de formation sur l'utilisation des connaissances traditionnelles dans l'application des critères pour les aires marines d'importance écologique ou biologique, et *prie* le Secrétaire exécutif, en collaboration avec les Parties, les autres gouvernements, les organismes donateurs et les organisations compétentes, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, d'utiliser ce manuel de formation lorsqu'ils organisent des activités de formation, selon qu'il convient, et dans la limite des ressources financières disponibles;

13. *Rappelant* le paragraphe 11 de la décision XII/22, *invite* les Parties, les autres gouvernements et les organisations intergouvernementales compétentes à faire part de leurs expériences en matière d'analyse scientifique et technique de l'état de la diversité biologique marine et côtière dans les aires relevant de leurs juridictions ou mandats respectifs, décrites comme répondant aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique et figurant dans le registre des aires marines d'importance écologique ou biologique, tel que décidé par la Conférence des Parties, par le biais des rapports nationaux et/ou rapports facultatifs, et *prie* le Secrétaire exécutif de mettre ces informations à disposition, par le truchement du Centre d'échange et par d'autres moyens, selon qu'il convient;

14. *Rappelant* le paragraphe d) de l'annexe de la décision X/29, dans lequel la Conférence des Parties a fait siennes les orientations pour l'exécution du programme de travail sur la diversité biologique marine et côtière, y compris la liste indicative d'activités pour l'objectif opérationnel 2.4 de l'élément 2 du programme sur les ressources marines et côtières vivantes, *encourage davantage* les Parties et *invite* les autres gouvernements et organisations intergouvernementales, dans le cadre de leurs juridictions et compétences respectives, à prendre des mesures pour garantir la conservation et l'utilisation durable en appliquant les outils pertinents, conformément aux dispositions du droit interne, y compris des outils de gestion par zone tels que les zones marines protégées, les études d'impact sur l'environnement et les évaluations environnementales stratégiques, et les mesures de gestion des pêcheries, et à partager leur expérience de l'adoption de ces mesures,

¹ La description des aires qui répondent aux critères des AIEB constitue une description textuelle et un polygone de la zone, tels qu'énoncés dans les décisions pertinentes de la Conférence des Parties à la Convention, y compris les décisions XI/17 (annexe) et XII/22 (annexe), et présentés dans le registre des AIEB et la carte disponible à l'adresse www.cbd.int/ebsa. Toute modification d'une description actuelle des AIEB dans la présente note constitue une modification affectant la description textuelle des aires qui répondent aux critères des AIEB, telle qu'énoncée dans les décisions pertinentes de la Conférence des Parties à la Convention, y compris les décisions XI/17 (annexe) et XII/22 (annexe), et présentée dans le registre des AIEB.

au moyen des rapports nationaux et/ou rapports facultatifs, et *prie* le Secrétaire exécutif de mettre ces informations à disposition par le truchement du Centre d'échange;

15. *Invite* les Parties, selon qu'il convient, à envisager la désignation de correspondants nationaux pour le programme de travail sur la diversité biologique marine et côtière pour appuyer le correspondant national de la Convention afin de faciliter la communication efficace et coordonnée à l'appui de l'exécution du programme de travail de la Convention sur la diversité biologique marine et côtière.

*Annexe I***RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LA DESCRIPTION DES AIRES QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES SCIENTIFIQUES DES AIRES MARINES D'IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE****CONTEXTE**

1. Donnant suite au paragraphe 36 de la décision X/29, au paragraphe 12 de la décision XI/17 et au paragraphe 6 de la décision XII/22, le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique a organisé les trois ateliers régionaux suivants :

- a) Nord-est de l'océan Indien (Colombo, du 23 au 27 mars 2015)²;
- b) Nord-ouest de l'océan Indien et les régions du golfe adjacentes (Dubai, Émirats arabes unis, du 20 au 25 avril 2015)³;
- c) Mers de l'Asie orientale (Xiamen, Chine, du 14 au 18 décembre 2015)⁴;

2. En application du paragraphe 12 de la décision XI/17, les résultats de ces ateliers régionaux sont résumés respectivement dans les tableaux 1 à 3 ci-dessous. Une description complète des résultats de l'application des critères des aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB) est fournie dans les annexes aux rapports des différents ateliers (UNEP/CBD/SBSTTA/20/INF/22, UNEP/CBD/SBSTTA/20/INF/23 et UNEP/CBD/SBSTTA/20/INF/24).

3. Au paragraphe 26 de la décision X/29, la Conférence des Parties a indiqué que l'application des critères des AIEB est un exercice scientifique et technique, que des mesures de conservation et de gestion améliorées pourraient être requises pour les aires répondant à ces critères et que celles-ci pourraient être appliquées de différentes façons, notamment en effectuant une évaluation des aires marines protégées et des impacts. Il a aussi souligné que le recensement des aires marines d'importance écologique ou biologique et le choix des mesures de conservation et de gestion relèvent des États et des organisations intergouvernementales compétentes, conformément aux lois internationales et à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer⁵.

4. La description des zones marines répondant aux critères des aires marines d'importance écologique ou biologique n'implique aucunement l'expression d'une opinion quelle qu'elle soit concernant la situation juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou région ni de ses autorités, ni concernant le tracé de ses frontières, et n'a aucune conséquence juridique ou économique. Il s'agit uniquement d'un exercice scientifique et technique.

Légende des tableaux**CLASSEMENT DES CRITÈRES DES AIEB****Pertinence****H : Élevé****M : Moyen****L : Faible****- : Aucune information****CRITÈRES**

- **C1** : Caractère unique ou rareté
- **C2** : Importance particulière pour les stades du cycle de vie des espèces
- **C3** : Importance pour les espèces et/ou les habitats menacés, en danger ou en déclin
- **C4** : Vulnérabilité, fragilité, sensibilité et récupération lente
- **C5** : Productivité biologique
- **C6** : Diversité biologique
- **C7** : Caractère naturel

² Rapport figurant dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/20/INF/22.

³ Rapport figurant dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/20/INF/23.

⁴ Rapport figurant dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/20/INF/24.

⁵ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1833, n° 31363.

Tableau 1. Description des aires qui répondent aux critères dans le nord-est de l'océan Indien

(Les détails sont présentés dans l'appendice de l'annexe IV au rapport de l'atelier régional du nord-est de l'océan Indien pour faciliter la description des aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB), document UNEP/CBD/SBATA/20/INF/22)

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>1. Fractionnement de la plateforme avant</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette aire est située entre 9,683°N, 97,364°E et 6,089°N et 98,073°E, au large de la côte de la Thaïlande, et a une superficie de 12 176 km². Un processus hydrodynamique dans le fractionnement de la plateforme avant, provoqué par des vagues internes, joue un rôle important dans le transport d'une eau riche en nutriments inorganiques jusqu'à la mer du plateau Andaman. Ce processus crée une aire de production élevée de phytoplanctons reliée à une abondance de larves de poissons résultant de l'intrusion d'eau profonde sur le plateau. La biomasse et la production de phytoplanctons sont trois fois plus élevées à l'avant de plateforme et aux environs de celle-ci que dans l'eau de la plateforme, et les larves de poissons y sont deux fois plus nombreuses. Cette productivité biologique élevée au niveau du fractionnement de la plateforme avant crée une zone de frai et d'alimentation importante qui abrite notamment une aire de pêche potentielle. 	H	H	-	-	H	H	H
<p>2. Côte inférieure de l'ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Le centre de l'aire se situe à 99,081°E et 7,213°N sur la côte de la Thaïlande. L'aire a une superficie de 17 500 km² dont 643 km² de côtes. L'aire regroupe plusieurs écosystèmes dont 10 embouchures de fleuves, 1 263 km² de mangroves, 80 km² d'herbiers marins et 68 km² de récifs coralliens. Les 11 espèces d'herbiers marins de la Thaïlande sont représentées dans la région. On y compte plus de 269 espèces de corail et 96 espèces de poissons de récifs, telles que le dugong, la tortue marine, la baleine, le dauphin, le requin-baleine et la raie Manta. 	H	H	H	H	H	H	L
<p>3. Trang, domicile du Dugong</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située au large de la côte sud-ouest de la Thaïlande et a une superficie de 1 619 km². Elle se situe à 99,349°E et 7,284°N. Cette zone abrite le plus grand rassemblement de dugong de la Thaïlande. On y dénombre environ 150 dugongs, et leur nombre est en déclin. On y a compté cinq décès de dugong par année en moyenne au cours des dix dernières années. Cette aire est située à l'intérieur de l'aire no 2 (ci-dessus), mais elle est décrite séparément, en tant qu'aire qui répond aux critères AIEB, car elle met l'accent sur l'importance écologique de ce système pour le dugong. 	H	H	H	H	H	M	L
<p>4. Eaux de la côte australe et extracôtère, entre Galle et le parc national de Yala</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire s'étend le long de la côte australe du Sri Lanka, de Galle jusqu'à 	H	H	H	M	H	M	-

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>l'extrémité la plus éloignée du parc national de Yala (terrestre) du Sri Lanka et au large jusqu'au début de la plaine abyssale.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'une aire de productivité primaire élevée du nord de l'océan Indien. Elle comprend deux canyons sous-marins, reconnus pour accroître la productivité au large de la côte australe de l'île, abrite un grand nombre de baleines bleues tout au long de l'année, soutient de nombreuses autres espèces de mégafaune marine et présente plusieurs lignes de profondeur bathymétriques qui s'étendent du talus continental (habitat important des baleines bleues) jusqu'à la plaine abyssale. La région est d'une importance particulière car elle comprend un habitat qui abrite une population de baleines bleues non migratrices à longueur d'année. De plus, la région accueille régulièrement 20 autres espèces de cétacés, cinq espèces de tortues, des requis-baleines, des raies mantas et quatre espèces de raies mobulas, dont des tortues imbriquées, qui sont dangereusement menacées, des tortues vertes et des tortues carettes menacées, et des tortues olivâtres et des tortues luths vulnérables. Cette région abrite également d'autres prédateurs marins tels que le thon, des espèces d'ombles à tête plate et plusieurs espèces de requins, dont le requin-bouledogue et le requin soyeux. 							
<p>5. Région côtière et extracôtière du golfe de Mannar</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La zone est située au large de la côte du Sri Lanka, de Thalaimannar (9° 05' N, 79° 42' E) dans le nord, jusqu'à la péninsule de Kalpitiya (8° 03' N, 79° 42' E), et comprend la lagune de Puttalam. Le golfe de Mannar est une des régions du monde offrant la plus grande diversité biologique. Elle est aussi une des plus grandes aires d'alimentation du dugong, menacé à l'échelle de la planète. On y trouve différentes espèces de tortues marines, de mammifères, d'innombrables poissons, mollusques et crustacés menacés. La région du golfe de Mannar contient divers habitats dans l'écosystème principal de lagunes côtières, d'herbiers marins et de récifs coralliens. Cette aire hautement productive est une aire de pêche importante pour l'Inde et le Sri Lanka. 	H	M	H	H	-	H	L
<p>6. Canyon de Trincomalee et écosystèmes connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La région est située entre 81,17E 8,43N et 81,63E, 9,02N dans les eaux littorales adjacentes au port de Trincomalee, dans la province orientale du Sri Lanka. Elle a une superficie de 1 500 km². Trincomalee est un complexe regroupant plusieurs canyons sous-marins et un des 20 plus grands canyons sous-marins au monde. La baie de Trincomalee est unique et abrite un des plus grands ports naturels au monde relié à un canyon profond situé sur la côte est du Sri Lanka. Le canyon de Trincomalee et ses écosystèmes connexes sont riches et importants du point de vue biologique, surtout pour les grands cachalots et les baleines bleues, menacés à l'échelle mondiale. Les écosystèmes des récifs coralliens comptent parmi ses écosystèmes adjacents. 	H	-	H	-	-	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>7. Récif de l'atoll de Rasdhoo</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette région est située à la pointe nord-est de l'atoll d'Ari, aux Maldives, à 4°15'46"N, 72°59'29"E. L'atoll de Rasdhoo est l'un des quelques petits atolls des Maldives offrant des caractéristiques écologiques spéciales. L'atoll compte quatre îles et trois bancs de sable. Le canal maritime entre l'île de Rasdhoo et l'île de Madivaru est un site de plongée reconnu des requins-marteaux, qui sont très nombreux toute l'année, à des profondeurs de 25 m à 60 m. L'atoll étant isolé et entouré de mers profondes, il est un sanctuaire pour les poissons juvéniles, où ils peuvent grandir sans danger dans les eaux peu profondes aux abords de l'atoll. Voilà pourquoi l'atoll est reconnu pour ses nombreux poissons de récifs et les visites fréquentes de leurs prédateurs tels que le requin-marteau. L'Agence de protection environnementale des Maldives a inclus cet atoll sur la liste des zones écologiquement sensibles à cause de sa riche diversité biologique et sa valeur unique. 	H	H	H	H	H	-	M
<p>8. Atoll de Baa</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette aire est située dans la chaîne d'atolls occidentale, dans la région centrale des Maldives, juste au nord du canal maritime de Kaashidhoo Kanduu. Le système biophysique unique de l'atoll de Baa et de sa zone centrale, la baie de Hanifaru, contient de grandes concentrations de planctons, sur une base saisonnière, qui attire une grande mégafaune planctonivore. Cette zone est d'une importance mondiale pour la raie manta menacée. Cet atoll est au cœur du projet de conservation des écosystèmes des atolls (PCA) qui profite du soutien financier du FEM. Le PCA a examiné les inventaires de taxons et a recensé 178 espèces de macrophytes, 173 espèces de corail, 350 espèces de poissons, 115 espèces d'hydrozoaires, 182 espèces d'autres invertébrés, pour un total de 998 espèces pour l'ensemble des 29 sites. Neuf cent quarante et une espèces ont été recensées sur les 18 sites offrant un inventaire exhaustif. Une carte de la biodiversité de l'atoll complet comprenant les données de recensement biologique et des cartes d'habitats a été créée. L'atoll de Baa a été déclarée une réserve de la biosphère de l'UNESCO en 2011. L'île de Hanifaru, une zone centrale, a été désignée aire protégée marine des Maldives en 2009. 	H	M	H	H	M	M	M
<p>9. Remontée d'eau de la côte Sumatra-Java⁶</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La zone suit la côte ouest de Sumatra (Indonésie) jusqu'à la côte sud de Java, où les remontées d'eau sont saisonnières et améliorent la productivité marine dans la région. Elle s'étend au-delà la zone de juridiction nationale au large de la côte Sumatra-Java, selon l'emplacement de la remontée d'eau saisonnière. Les remontées d'eau provoquées par le vent surviennent dans les aires côtières de Sumatra-Java pendant 	H	H	M	H	M	M	H

⁶ L'Indonésie prévoit d'organiser un exercice, à l'échelle nationale, afin d'actualiser les informations techniques et scientifiques pour la description de cette aire.

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>la mousson du sud-est et sont reliées au phénomène El Nino et oscillation australe (ENSO) et au mode bipôle de l'océan Indien (IODM). La zone de remontée d'eau est riche en nutriments. Les poissons et les autres animaux marins sont attirés vers cette région pour frayer, s'alimenter et comme pouponnière. Les eaux remontées productives soutiennent une grande biodiversité marine, dont certaines espèces marines endémiques telles que les requins et les raies, ainsi que de nouvelles espèces encore en voie d'être découvertes. L'aire soutient une pêche pélagique active. Cette aire au large de la côte de Sumatra comprend une zone séismogénique dans la zone de subduction, la zone de la faille de Sumatra et la zone de fracture contribuant aux séismes et aux tsunamis le long de la marge de Sumatra. Les coraux de la région se sont rapidement remis du tsunami de 2004, ce qui révèle l'importance de la région pour la santé à long terme des coraux.]</p>							
<p>10. Corridor de migration de la tortue olivâtre dans le golfe du Bengale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette zone est située au-delà de l'aire de juridiction nationale, dans le golfe du Bengale. • La côte de l'État indien d'Odisha est le plus important site de frai des tortues olivâtre au monde. L'embouchure des fleuves Devi, Rushikulya et Bhitarkanika abrite la plus importante population de cette espèce. Des études de télémétrie par satellite ont démontré que la majorité des tortues migrent nord-sud/sud-nord à destination et en provenance du Sri Lanka. Aucune habitude de migration n'a toutefois été établie au-delà de cet emplacement. Le regroupement et la nidification des tortues olivâtres à l'intérieur de la ZEE indienne sont protégés par les lois environnementales du pays, mais le corridor dans lequel se déplacent les tortues pour s'alimenter et s'accoupler n'est pas protégé. Une part importante de la population de tortues olivâtres se rendant sur la côte d'Odisha vient du Sri Lanka. Des études génétiques ont confirmé les résultats du marquage et des études de télémétrie par satellite qui démontrent qu'il n'existe aucune différence génétique entre les populations nicheuses sur les différentes plages de nidification massive. Plus important encore, les résultats ont mis en évidence le caractère distinct de la population de la côte est de l'Inde et du Sri Lanka, et laissent entendre que cette population est la source ancestrale des populations contemporaines mondiales de la tortue olivâtre. 	H	H	H	H	-	L	M

Tableau 2. Description des aires qui répondent aux critères dans le nord-ouest de l’océan Indien et les régions adjacentes du golfe

(Les détails sont présentés dans l’appendice de l’annexe IV au rapport de l’atelier régional du nord-ouest de l’océan Indien et les régions adjacentes du golfe pour faciliter la description des aires marines d’importance écologique ou biologique (AIEB), document UNEP/CBD/SBATA/20/INF/23)

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>1. Eaux situées au sud-ouest d’Abu Dhabi</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette zone est située au sud-ouest de l’émirat d’Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis. Les eaux littorales ont une profondeur de moins de 15 mètres et abritent les habitats critiques de plusieurs espèces marines importantes. L’aire est riche en habitats critiques, tels que les mangroves, les herbiers marins, les récifs coralliens, les lits microbiens et les plaines de sel. Ces habitats abritent un éventail important de vie marine telle que les oiseaux de mer et les oiseaux limicoles migrateurs, et une grande population de tortues imbriquées (<i>Eretmochelys imbricata</i>) et de dugong, dangereusement menacés. 	M	H	H	M	M	M	M
<p>2. Marawah</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette zone est située à 120 km à l’ouest de l’île d’Abu Dhabi. La zone centrale se situe à N24,43153 E53,24341, et comprend des îles et les aires peu profondes. Cette zone comprend tout un éventail d’habitats marins et côtiers uniques, dont des plaines de sable, des mangroves, des herbiers marins et des récifs coralliens. Elle est d’une importance particulière pour les espèces migratrices et menacées. La région abrite la deuxième plus grande population de dugongs (<i>Dugong dugong</i>) au monde après l’Australie. La zone comprend également des pouponnières et des aires de frai de très grande importance pour diverses espèces de poissons et est une aire d’alimentation importante pour la tortue imbriquée (<i>Eretmochelys imbricata</i>) dangereusement menacée et la tortue verte (<i>Chelonia mydas</i>) également menacée. De plus, les îles comprises dans l’aire protégée offrent un site de frai important pour les tortues imbriquées et plusieurs oiseaux migrateurs, dont environ 5 pour cent de la population mondiale du vulnérable cormoran de Socotra (<i>Phalacrocorax nigrogularis</i>). 	H	H	H	M	M	M	M
<p>3. Jabal Ali</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La zone est située à environ 1,2 km de la frontière séparant Abu Dhabi et Dubaï, et à 3,7 km de l’autoroute Sheikh Zayed (position 292020,0800 E, 2755066,7720 N). Elle s’étend sur une distance moyenne de 2,5 km dans le golfe, selon le tracé de la côte, sur environ 15 km de côtes. L’aire couvre une superficie d’herbiers marins sublittoraux peu profonde d’environ 2 185 ha pouvant atteindre 9 m de profondeur. L’aire ne présente pas de topographie de fonds accentuée, sauf quelques crêtes s’élevant à moins de 2 m au-dessus du fond marin plat. Le littoral est relativement droit, sans promontoire ni échancrure. Elle est caractérisée par des plages de sable formant de petites dunes de sable, Au moins 291 espèces de flore et de faune peuvent être observées dans la région. Il s’agit du 	H	H	H	H	-	M	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
dernier site de frai de tortues imbriquées (<i>Eretmochelys imbricata</i>), une espèce dangereusement menacée.							
<p>4. Khor Kalba</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située dans la ville de Kalba, dans l'émirat de Sharjah, sur la côte est des Émirats arabes unis (EAU). Elle s'étend vers l'est sur un mille nautique à partir de la ligne de rivage. L'aire comprend une forêt de mangroves sur la rive d'un ruisseau naturel s'allongeant sur une distance de 2 km et abritant une riche biodiversité. Elle abrite des sous-espèces endémiques de faune aviaire, et c'est le seul endroit dans les Émirats arabes unis où l'on trouve certaines espèces de mollusques et de crabes. Cette aire est un habitat pour une sous-espèce de martin-chasseur à collier blanc (<i>Todiramphus chloris</i>), et est le seul site recensé du <i>Terebralia palustris</i> et du crabe des palétuviers (<i>Scylla serrate</i>) On y retrouve plus de 300 espèces d'oiseaux, dont certaines espèces nicheuses, telle que l'<i>Hymantopus himantopus</i> (jusqu'à 10 paires), le <i>Merops superciliosus</i> (un visiteur estival, moins de 100 paires) et l'<i>Hippolais rama</i> (aux environs de 10 paires, le seul site de reproduction dans toute la péninsule d'Arabie). En hiver, elle accueille l'<i>Ardeola grayii</i> (maximum de 10 ; le seul site régulier des EAU). Le <i>Merops superciliosus</i> est un visiteur automnal fréquent (maximum de 500 s'y perchent en septembre). Les tortues de mer (imbriquée, verte et caouanne) se nourrissent dans le ruisseau de l'île. La zone offre la forêt de mangroves la plus riche et la plus ancienne des EAU, et on y retrouve la plus grosse mangrove en diamètre et en hauteur des EAU. L'aire est plus riche en stockage de carbone sous-terrain et à ciel ouvert que tout autres site des EAU. 	H	M	M	M	M	H	H
<p>5. Île Sir Bu Na'air</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La zone est située dans le golfe, à 65 km au nord d'Abu Dhabi et à 110 km au nord-ouest de Sharjah. L'aire regroupe plus de 300 tortues imbriquées nicheuses par année (la plus grande population nicheuse des Émirats arabes unis), où les oiseaux de mer nicheurs représentent plus d'un pour cent de la population mondiale estimative, et un réseau de récifs coralliens très sain. 	H	H	H	H	-	M	M
<p>6. Baie de Sulaibikhat</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : baie de Sulaibikhat – baie du Koweït, à une position de 29,337169E, 47,857175N. Cette zone abrite d'importants habitats du golfe, tels que des récifs coralliens, des mangroves, des herbiers marins et des lits microbiens. Ces habitats ont retenu énormément d'attention de la part des scientifiques à cause de leur productivité biologique, l'offre de nutriments et sa riche biodiversité. Les lits microbiens associés aux vastes régions de vasières de la baie de Sulaibikhat (baie du Koweït) 	H	H	M	M	H	H	L

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>contribuent beaucoup plus à la productivité intertidale que n’importe quelle autre source, surtout en l’absence d’herbiers marins et de mangroves. Les tapis microbiens jouent un rôle important dans la dynamique des régions intertidales et sublittorales de la baie de Sulaibikhat, et abritent une importante macrofaune intertidale et sublittorale. Ils forment à eux seuls la base alimentaire de 82 espèces de macrofaune, dont 49 se situent dans la région intertidale supérieure accessible (14 crustacés, 2 mollusques, 1 sipunculide, 8 espèces de poisson et 24 espèces aviaires) et 33 espèces de poisson et de crustacés sous-littorales, dont plusieurs qui se rendent dans l’espace intertidal à marée haute.</p>							
<p>7. Qaro et Umm Al-Maradem</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L’île de Qaro 28,817253E, 48,776904N ; île Umm Al-Maradem 28,679059E, 48,654322N • Cette zone abrite 35 espèces reconnues de coraux scléractiniaires de 12 familles, dont 27 espèces hermatypiques et huit espèces ahermatypiques, et est considérée comme un habitat important pour différentes espèces. Les poissons représentent le groupe de vertébrés le plus diversifié des récifs coralliens, et sont au nombre de 124 espèces reconnues. Ces récifs sont un site de reproduction pour les tortues et une aire d’alimentation pour des espèces telles que les oiseaux de mer et les dauphins. La communauté des récifs coralliens vit dans un milieu agressif, où la température et la salinité sont élevées, ce qui peut avoir des conséquences pour plusieurs espèces de coraux de la région. 	H	H	H	M	H	H	M
<p>8. Baie de Nayband</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette zone est située dans la partie nord du golfe, du nord-ouest vers le sud-ouest, sur plus de 90 km de la côte de l’Iran, qui comprend le parc national marin-côtier de Nayband. • L’aire est située sur la côte nord du golfe. Elle comprend un vaste éventail d’habitats marins et terrestres, dont des dunes de sable côtières, des rivages rocaillieux, boueux et sablonneux, des forêts de mangroves, des herbiers marins, des marais intertidaux et des estuaires. On y trouve le seul récif corallien des eaux côtières de la partie continentale du nord du golfe et elle est un des sites de frai et d’alimentation les plus importants pour les tortues imbriquées, vertes et olivâtres. La zone propose une grande diversité d’habitats côtiers et marins et est une zone unique dans le nord du golfe. 	H	H	H	H	-	M	L

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>9. Île de Qeshm et zones côtières et marines adjacentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La zone est située sur 250 km de côte de la partie continentale de l'Iran et s'étend de Tiab et de l'aire protégée de Minab dans le nord-est, jusqu'à l'extrémité ouest de l'île de Qeshm, vers le nord-est. L'aire comprend les îles de Qeshm, Hormuz, Larak et Hengam, ainsi que plus de 250 km de côtes sur la partie continentale de l'Iran. Elle abrite plusieurs aires protégées, zones humides d'importance internationale (sites Ramsar), réserves de biosphère et aires d'importance pour les oiseaux. L'île de Qeshm et les aires marines et côtières adjacentes abritent de nombreux habitats marins et côtiers, dont des récifs coralliens, des forêts de mangroves, des herbiers marins, des estuaires et des habitats de rivage rocaillieux, boueux et sablonneux, dont la plus grande forêt de mangroves du golfe et de la mer d'Oman. Les récifs coralliens contenus dans la zone sont les plus riches et parmi les écosystèmes les plus sains du golfe. Cette aire abrite d'importantes aires d'alimentation, de reproduction et de pouponnières pour les tortues de mer, les oiseaux de mer, les dauphins, les poissons des récifs, les requins, les raies et les pocheteaux. 	H	H	H	H	-	H	H
<p>10. Complexe d'îles de Churna-Kaio</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La zone est située à l'ouest de Karachi et s'étend sur une superficie d'environ 400 km². C'est une île de taille moyenne qui fait face au delta de la rivière Hub et un îlet, l'île de Kaio, située près de la ville de Gaddani. L'aire est reconnue pour sa grande biodiversité, à cause de sa variété d'habitats. On y retrouve un assemblage de coraux diversifié autour des îles de Churna et de Kaio, alors que l'embouchure de la rivière propose des vasières et de riches récifs d'huitres. Le complexe d'îles de Churna-Kaio est un site de repos et d'alimentation reconnu pour la mégafaune, dont les cétacés à fanons, les requins-baleines, les mobulidae et les môles. 	H	M	H	M	H	M	M
<p>11. Grand banc de Khorī</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située le long de la côte sud-est de la province de Sindh, au Pakistan. Elle s'étend de la côte vers les eaux au large sur une superficie de 22 500 km² et a une profondeur maximum d'environ 1 500 m. Le canyon d'Indus, aussi appelé le Swatch, est la caractéristique physique unique de l'aire. Le grand banc propose une riche biodiversité, dont des cétacés, des requins, des poissons et des invertébrés. Plusieurs espèces de cétacés, y compris le <i>Steno bredanensis</i> et la baleine à bec de Longman (<i>Indopacetus pacificus</i>), ont été repérés dans la région. C'est un important lieu de pêche, surtout pour les gros requins, dont la population s'est étiolée au cours des 15 dernières années. 	H	H	H	L	M	H	H
<p>12. Complexe Malan-Gwader</p>	H	H	H	H	H	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire occupe une superficie d'environ 8 750 km² et est située le long de la côte de Balochistan au Pakistan. L'aire est caractérisée par un promontoire rocailleux situé à Maran, Ormara, Pasni et Gwader, en plus de la plus grande île du Pakistan, également située à l'intérieur du complexe. Ce complexe est particulièrement reconnu pour la présence de populations de plusieurs espèces de cétacées dont les dauphins et les baleines. La baleine à bosse (<i>Megaptera novaeangliae indica</i>), la baleine bleue (<i>Balaenoptera musculus</i>) et le rorqual de Bryde (<i>Balaenoptera edeni</i>) sont souvent aperçus dans le complexe. L'aire comprend deux sites de Ramsar : les plages de tortues d'Ormara et l'île d'Astola (Haft Talar), ainsi qu'une grande lagune. 							
<p>13. Miani Hor</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette aire est une lagune située à environ 95 km au nord-ouest de Karachi, au Pakistan, Elle mesure 60 km de longueur et de 4 à 5 km de largeur, et est reliée à la mer par une ouverture de 4 km située dans le sud-est de la lagune. L'aire est reconnue pour sa grande biodiversité, dont une flore de mangrove diversifiée et sa riche population d'animaux vertébrés et invertébrés. Elle est importante pour les espèces d'oiseaux migrateurs et non migrateurs, ainsi que pour une population de baleines à bosse (<i>Sousa plumbea</i>). 	H	H	M	H	H	H	M
<p>14. Zone de minimum d'oxygène de la mer d'Arabie</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située dans la mer d'Arabie et s'étend le long de l'Inde, du Pakistan, de l'Iran, d'Oman et du Yémen. Elle est également présente dans le golfe d'Oman, entre l'Iran et le Pakistan. La mer d'Arabie est reconnue pour sa zone minimum d'oxygène située à des profondeurs de 200 m à 1 000 m. Les niveaux d'oxygène dans cette zone peuvent atteindre des valeurs aussi faibles que 0,1 mg/l. La zone minimum d'oxygène contient un maximum de nitrite, ce qui sous-entend une réduction du nitrate et une dénitrification actives, qui entraînent une utilisation de l'oxygène et donc une chute des niveaux d'oxygène. La zone minimum d'oxygène abrite une faune composée essentiellement de poissons-lanternes (myctophidae). Dominés par le <i>Benthosema pterotum</i>, <i>B. fibulatum</i> et <i>Disphus spp.</i> <i>Bolinichthy spp</i>, les animaux mésopélagiques démontrent une migration verticale diurne. On estime que les myctophidae représentent une nourriture importante pour les grands prédateurs tels que les gros calmars, les trachipteridae, le thon et l'istiophoridae. La zone minimum d'oxygène de la mer d'Arabie est un écosystème unique comportant des caractéristiques biologiques distinctives. 	H	-	L	L	H	M	H
<p>15. Aire estuarienne du fleuve Indus et ruisseaux connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située dans le sud du Pakistan. Le delta du fleuve Indus se forme à l'endroit où le fleuve Indus se déverse dans la mer d'Arabie créant ainsi un complexe d'étangs, de 	H	H	M	H	H	M	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>cours d'eau et de forêts de mangroves. Le delta a une superficie d'environ 41 440 km² et une largeur d'environ 210 km à l'endroit où il atteint la mer.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le fleuve Indus se déverse dans la mer d'Arabie grâce à un réseau élaboré de ruisseaux. Cette aire est d'une importance écologique et biologique unique à cause de sa variété d'habitats et d'écosystèmes. On y trouve de vastes vasières, qui sont des aires d'alimentation pour plusieurs espèces de poissons marin, ainsi que des aires de reproduction et de frai pour diverses espèces de poissons et d'invertébrés. L'aval de l'estuaire du fleuve Indus abrite des mangroves formées d'une espèce, l'<i>Avicennia marina</i>, considérée comme la plus grande mangrove d'aire aride au monde. Les mangroves sont reconnues pour leur grande diversité biologique. L'estuaire de l'Indus est une aire importante pour les espèces de poissons migrateurs. L'estuaire de l'Indus est aussi reconnu pour sa faune aviaire diversifiée, qui comprend des gruidées, des flamants, des pélicans, des oiseaux limicoles, des foulques, des canards, des goélands et des sterninae. L'estuaire de l'Indus abrite deux cétacés, le dauphin à bosse (<i>Sousa chinensis</i>) et le marsouin aptère (<i>Neophocaena phocaenoides</i>). 							
<p>16. Baie de Sandspit/Hawks et les eaux arrêtées adjacentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La zone est située à environ 15 km au sud-ouest de Karachi, au Pakistan. Les eaux arrêtées de Sandspit sont situées à l'extrémité du canal de Manora, où se trouve le port de Karachi. La côte du Pakistan comprend de nombreuses plages d'importance pour le frai des tortues, dont les plages de sable de Sandspit (baie de Hawkes), sur la côte de Karachi, où nidifie la tortue verte (<i>Chelonia mydas</i>). La nidification s'y fait toute l'année, et la période de pointe se situe en septembre et en octobre. Les eaux arrêtées de Sandspit abritent une forêt de mangroves composée d'<i>Avicennia marina</i> dense et clairsemée. Cette aire abrite plusieurs oiseaux migrateurs et en résidence, surtout des flamants, des pélicans, des sterninae, des goélands et plusieurs oiseaux limicoles. 	M	H	H	M	M	M	L
<p>18. Archipel de Socotra</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette aire est située entre 53°0'E et 54°35'E et 12°5'N et 12°43'N au point de rencontre du golfe d'Aden et le nord-ouest de l'océan Indien. L'aire comprend l'île principale de Socotra, ainsi que Samha, Darsa, Abd al Kuri et les petits îlets et les affleurements rocheux de Sabuniya et Fal Farun. Les îles sont séparées du continent africain par une étroite bande d'eau appelée le passage de Socotra, qui ne mesure que 95 km de largeur, et du Yémen par le golfe d'Aden, qui mesure 400 km de largeur. Les îles abritent des populations de coraux inhabituelles et divers regroupements de poissons de récifs ainsi qu'une mégafaune comprenant des requins, des tortues, des dauphins et des baleines. Les îles sont situées à l'épicentre d'une remontée d'eau hautement productive et à la croisée des chemins entre trois provinces biogéographiques qui sous-tendent la 	H	H	H	M	H	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>productivité et la composition unique des assemblages fauniques. On y retrouve un mélange d'espèces endémiques de la mer d'Arabie et de l'ouest de l'océan Indien, ainsi que des espèces typiques de la grande région indo-pacifique et des espèces rares à terrain limité (dont des espèces « endémiques » à la mer Rouge) et/ou à répartition mondiale hautement isolée et un important élément mondial de poissons en hybridation. La productivité de biomasse de poissons se classe parmi les meilleures de l'océan Indien.</p>							
<p>19. Le système de remontée d'eau du grand tourbillon et du golfe d'Aden</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire comprend des eaux situées surtout dans le territoire national de la Somalie et du Yémen. L'aire s'étend vers le large, sur plusieurs milles nautiques. Il s'agit donc d'une aire transfrontière touchant le nord-ouest de la Somalie, le golfe d'Aden (Yémen) et surtout l'archipel de Socotra, et l'Oman, dans une moindre mesure. • Le système se forme le long de la côte de la Somalie au cours de la mousson d'été, lorsque le courant de la Somalie se tourne vers le nord. L'ensemble du système migre alors vers le nord jusqu'à ce qu'il atteigne la côte sud de l'archipel de Socotra, où il décrit un arc dans l'océan Indien et s'étend entre les îles et le continent somalien jusque dans le golfe d'Aden. En arrivant au golfe d'Aden, le système s'intègre à la remontée d'eau le long de la côte sud du Yémen, propageant un système complexe de tourbillons océaniques et de contre-courants. Cette vaste région englobe toute la dynamique de haute productivité saisonnière et de vie marine pélagique associée au grand tourbillon, les tourbillons océaniques de Socotra et les contre-courants chauds du nord de Socotra. La confluence du grand tourbillon et de la remontée d'eau dans le golfe d'Aden en fait une des régions les plus productives au monde. L'extrémité nord-ouest de l'océan Indien est une région hautement dynamique et de grande diversité biologique parmi les océans du monde. Les ondes de Rossby océaniques et les vents de la mousson qui s'inversent selon les saisons provoquent une immense remontée d'eau dans le système au cours des mois d'été, appelée le grand tourbillon. C'est la seule remontée d'eau d'envergure qui survient à la limite ouest d'un océan. La remontée d'eau de la Somalie-mer d'Arabie qui découle du grand tourbillon et des contre-courants qui y sont associés décuple la productivité de planctons par rapport aux eaux oligotrophes avoisinantes. Cette caractéristique unique et complexe soutient de riches écosystèmes mésopélagiques et pélagiques qui abritent des planctons, des poissons, des espèces porte-drapeau de mégafaune, surtout des requins, des cétacés et des tortues. Ces conditions environnementales extrêmes donnent lieu à un écosystème saisonnier et transfrontière unique qui est devenu une des régions les plus productives du monde. 	H	H	H	M	H	M	M
<p>20. Îles des Sept frères et Godorya</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette région est située au sud-ouest, entre 12° 8' N, 43° 25' E et 12° 8' N, 43° 27,5' E ; nord-est 12° 29' N, 43° 27,5' E et 12° 29' N, 43° 16,9' E 	H	H	H	M	H	M	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<ul style="list-style-type: none"> Cette aire englobe les Sept frères et l'aire protégée marine de Ras Siyyan, la plus grande aire marine protégée de Djibouti (400 km²). Elle comprend quatre forêts de mangroves, une portion des habitats côtiers et l'archipel des Sept frères. Elle offre une grande diversité biologique benthique et pélagique, une mosaïque d'habitats côtiers, insulaires et marins, et est également une importante zone de frai pour les tortues de mer et les oiseaux de mer, 							
<p>21. Îles du sud de la mer Rouge</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'extrémité sud de la mer Rouge qui concerne cette zone regroupe toutes les îles d'Érythrée et du Yémen dans un même écosystème. Cette aire présente une productivité et un endémisme élevés, et offre un corridor de migration pour la mégafaune et les oiseaux, ainsi qu'une aire de frai et de reproduction pour les tortues et les oiseaux. Elle offre un habitat aux coraux vulnérables et une mangrove qui abrite divers organismes marins. Elle propose une grande diversité biologique et est une aire importante pour les étapes du cycle de vie des espèces. 	H	H	H	H	H	H	H
<p>22. Écosystèmes pélagiques du sud de la mer Rouge</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette aire est bordée approximativement par la frontière nord de l'Érythrée et le Bab Al-Mandab. Cette aire a un niveau de productivité élevé (parmi les plus productives de la mer Rouge en ce qui concerne la chlorophylle-a), ce qui est sans doute dû à l'entrée d'eau riche en nutriments du golfe d'Aden. La productivité élevée de cette aire en fait un habitat important pour plusieurs espèces, dont les cétacés, les requins-baleines, la raie manta et le diable de mer et les oiseaux. Cette aire est aussi un important corridor migratoire entre la mer Rouge et le golfe d'Aden/océan Indien pour diverses espèces. Ces caractéristiques sont responsables de la diversité biologique de la région. 	M	H	H	M	H	H	-

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>23. Atoll de Sanganeb / Sha'ab Rumi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette aire est située au milieu de la mer Rouge, près du centre de biodiversité de la mer Rouge, à environ 30 km au nord-est de la ville de Port Soudan, à 19° 42 N, 37° 26 E. <i>Sha'ab Rumi</i> est un récif annulaire situé au nord de Sanganeb (19°56,3'N 37°24,2'E), au large des côtes de la mer Rouge du Soudan. L'aire est située dans la partie nord-ouest de la région biogéographique indo-pacifique. • L'atoll s'étend sur une superficie de 22 km² (un rectangle de 7,3 km sur 3,2 km) et jusqu'à 1 km vers le large, le long du récif. Le plateau récifal et le récif de périphérie peu profond ont une superficie de 2 km² et la lagune intérieure a une superficie d'environ 4,6 km². Sha'ab Rumi est reconnue pour son grand nombre d'écoles de requins-marteaux halicornes et de requins gris de récif (<i>Carcharhinus amblyrhynchos</i>) menacées. Sanganeb est un parfait exemple (certainement le meilleur de la région) de récifs d'eau profonde du centre de la mer Rouge. L'atoll de Sanganeb / Sha'ab Rumi contient une des structures de récifs les plus uniques de la mer Rouge soudanaise, ses pentes abruptes s'élevant du fond de la mer à plus de 800 pieds de profondeur. Elle est caractérisée par une faune corallienne très diversifiée présentant 13 zones biophysio-graphiques différentes contenant chacune des assemblages typiques de récifs coralliens. Les populations diversifiées de flore et de faune sont en équilibre stable avec plusieurs espèces menacées et endémiques telles que les requins, les poissons-perroquets à la bosse et les mérus. Au total, 86 espèces de coraux et 251 espèces de poissons ont été enregistrés. 	H	M	H	H	M	H	H
<p>24. Baie de Dungonab/région des Îles Mukawar</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : La baie de Dungonab est située à environ 125 km au nord de Port Soudan et comprend l'île de Mukawar, située à 30 km au large de la péninsule de Dungonab. L'aire suit la côte sur une distance d'environ 70 km. • L'aire contient une grande quantité d'herbiers marins diversifiés, une population régionalement importante de dugongs, des aires de frai d'une importance régionale ou mondiale pour les tortues de mer et les oiseaux de mer, et des regroupements saisonniers de requins-baleines et de raies mantas uniques dans toute la région de l'océan Indien occidental. L'aire est d'une importance particulière pour les oiseaux et est désignée Aire d'importance pour les oiseaux. La côte est de l'île Mukawar est un lieu de frai des tortues d'importance régionale et peut-être même mondiale. 	H	H	H	M	M	M	H

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>25. Archipel de Suakin et la mer Rouge du sud du Soudan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire est située dans les eaux australes du Soudan, sur un prolongement du plateau continental. • Shubuk est un complexe de récifs coralliens très inusité, tandis que l'archipel de Suakin est l'un de plusieurs groupes très importants d'îles de la mer Rouge. Les récifs et les îles de cet archipel augmentent considérablement la superficie d'habitats de récifs disponible dans ces eaux côtières soudanaises et dans cette région de la mer Rouge, reconnue pour abriter un nombre d'espèces particulièrement élevé. Le prolongement des récifs au large augmente également l'étendue biogéographique et la diversité des habitats de récif. De plus, l'inaccessibilité de ces récifs et ces îles augmente leur importance, car ils offrent des aires loin des conséquences humaines directes sur la côte et des refuges pour des sites de frai importants pour les oiseaux et les tortues de la mer Rouge. La côte soudanaise de la mer Rouge s'étend sur 750 km. Elle contient de nombreuses îles inhabitées et structures de récifs submergés au large de la côte. Cette combinaison de récifs coralliens frangeants bien développés, ainsi que les complexes de récifs au large, les îles de la région de Shubuk et l'archipel de Suakin offrent une grande diversité d'habitats sur un vaste gradient environnemental. Ce sont ces écosystèmes et environnements diversifiés qui sous-tendent la vaste biodiversité de ces eaux soudanaises. L'archipel de Suakin est d'une importance nationale et régionale reconnue. 	H	M	H	M	H	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>26. Wadi El-Gemal Elba</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : La zone englobe les eaux entre Marsa Alam en Égypte et la frontière égypto-soudanaise, une côte d'environ 300 km et une superficie totale de quelque 5 000 km². Cette zone se situe entre deux aires protégées, à savoir l'aire protégée de Wadi El Gemal-Hamata et le parc national Gebel Elba. L'aire comprend également 20 îles situées de quelques kilomètres à plus de 70 km au large des côtes. • L'aire possède une grande diversité biologique et une beauté naturelle. Plus de 200 espèces de coraux mous et durs et au moins 400 espèces de poissons y ont été enregistrés. Les espèces endémiques sont présentes parmi les nombreux groupes de poissons et d'invertébrés. On y retrouve au moins sept espèces d'herbiers marins et deux espèces de mangroves (une part importante de toutes les ressources de mangroves en Égypte). Le plus grand peuplement d'<i>Avicennia marine</i> s'étend sur 12 km, en frange semi-continue à Hamata, et le <i>Rhizophora muncronata</i> n'existe qu'à Shelatin. Cette aire possède les plus grandes prairies d'herbiers marins sur la côte égyptienne offrant de la nourriture aux tortues vertes (<i>Chelonia mydas</i>) et aux dugongs (<i>Dugong dugong</i>). Au moins deux espèces de tortues de mer (sur cinq espèces enregistrées), la tortue verte et la tortue imbriquée (<i>Eretmochelys imbricata</i>) font leur nid sur les îles et les plages du continent. La région accueille la plus grande population de tortues vertes en Égypte, sur les plages de l'île Zabarged ; le nombre de femelles a été évalué à 600 en 2008. Plus de 100 espèces d'oiseaux ont été enregistrées dans la région, dont 15 espèces d'oiseaux de mer. La plus grande colonie de faucons concolores au monde existe à l'île Wadi El Gemal, et les goélands à iris blanc représentent 30 membres de la population mondiale. L'aire abrite une faune peu discrète de cétacés (15 espèces), comme le révèle de récents sondages dédiés. Le dauphin tacheté pantropical, <i>Stenella attenuata</i>, représente le plus important contingent, et de grands groupes se trouvent dans les eaux du large, suivis du dauphin à long bec, <i>Stenella longirostris</i>, qui se trouve également au large, mais une partie de la population s'approche de la rive tous les jours pour s'abriter dans les récifs protégés (tels que Samadai et Sattayah) et s'y reposer. L'aire abrite également une toute petite population restante de dugongs, <i>Dugong dugong</i>, confinée surtout dans de petits « marsas » côtiers où les prairies d'herbiers marins couvrent le fond sablonneux peu profond. 	H	H	M	L	L	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>27. Bassin de la mer d'Arabie</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire se situe entièrement au-delà de la juridiction nationale. Elle est bordée au nord à 64,46°E, 17,32°N ; 67,36°E, 17,32°N ; et au sud à 67,36°E, 10,81°N ; 64,46°E, 10,81°N. L'aire est située dans les eaux qui recouvrent la plaine abyssale. C'est une aire d'alimentation clé du pétrel de Trindade (<i>Pterodroma arminjoniana</i>), qui ne s'accouple que sur une seule île dans l'océan Indien, l'île Ronde, au large de la côte nord de Maurice. L'espèce figure parmi les espèces vulnérables de la Liste rouge de l'UICN, et un ensemble de données de suivi exhaustives révèle que l'oiseau voyage jusque dans le bassin de la Mer d'Arabie au cours de sa migration (mai à juillet) et qu'il suit les jeunes oiseaux toute l'année pour s'alimenter. Plusieurs autres espèces de mégafaune marine s'y trouvent également, dont trois espèces de tortues, cinq espèces de cétacés à fanons, trois espèces d'odontocètes, et au moins une douzaine d'espèces de dauphins, mais leur répartition exacte et leur abondance dans la région sont inconnues. 	H	H	H	M	M	M	M
<p>28. Îles Daymaniyat</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Les îles Daymaniyat sont situées au large de la région d'Al Batinah, en Oman. Les îles Daymaniyat sont une aire exceptionnelle d'importance écologique et biologique nationale et régionale. Les îles accueillent un grand nombre d'espèces d'oiseaux de mer nicheurs, et plus de 400 tortues imbriquées femelles y fraient chaque année, ce qui représente sans doute la plus importante colonie au monde pour cette espèce dangereusement menacée. Les populations de coraux et les récifs sont les mieux développés au pays et accueillent au moins une espèce endémique d'Oman. D'autres espèces fréquentent couramment la région, dont les tortues de mer, les cétacés et les oiseaux de mer. 	M	H	H	H	H	M	H

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>29. Mer d'Arabie en Oman</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire est située au large des côtes d'Oman, entre la péninsule de Ra's al Hadd au nord et la frontière entre l'Oman et le Yémen au sud, et s'étend sur plusieurs centaines de kilomètres au large. Cette aire regroupe les trois aires de base au large de la côte centrale et australe de l'Oman. • Elle est située au cœur d'une des cinq plus grandes aires de remontée d'eau au monde, qui survient sur la côte et jusqu'à 300 km ou 400 km au large, et influence la colonne d'eau sur une profondeur pouvant atteindre 250 m. La productivité primaire élevée associée à la remontée d'eau créée par la mousson dans la mer d'Arabie alimente l'écosystème de la vaste région. Elle crée des conditions convenables pour nourrir au moins 20 espèces de cétacés, dont la baleine la plus isolée au monde, la menacée baleine à bosse d'Arabie. Le repérage par satellite révèle les habitats préférés de ces baleines et d'autres taxons, telles que des tortues de mer menacées et dangereusement menacées. Les aires peu profondes abritent d'importantes communautés d'herbiers de mer et de microalgues, et la coexistence unique des communautés endémiques de microalgues et de coraux. Ce mélange inhabituel d'espèces tropicales et néo-tempérées forme une communauté unique au monde. Une communauté de coraux entre autres représente sans doute le plus gros peuplement de coraux monospécifique au monde, composé presque essentiellement d'une espèce pas encore décrite de coraux « cabbage ». Les conditions uniques associées à la mousson sud-ouest contribuent à une forte diversité biologique de poissons, depuis les niveaux génétiques, des populations et des espèces jusqu'aux niveaux des communautés et des écosystèmes. Les poissons démersaux, pélagiques et mésopélagiques sont tous relativement plus abondants dans la région que dans le reste de l'Oman. Les oiseaux sont une autre caractéristique de la mer d'Arabie, dont certaines populations clés du pétrel de Jouanin, régionalement endémique et presque menacé, et le plus vulnérable cormoran de Socotra. L'hiver, les zones humides côtières accueillent plus d'un demi-million d'oiseaux ou plus, surtout des goélands, des sterninae et des oiseaux de rivage. 	H	H	H	H	H	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>30. Delta de Shatt Al-Arab</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire est située à l'extrémité nord d'une mer peu profonde formant une semi-île triangulaire à la frontière sud de l'Irak, à la ville de Faw, et s'étend vers le nord-ouest pour former une frontière territoriale marine avec le Koweït, à Knor Abdulla, pour se terminer au canal Knor Al-Zubair. L'extrémité sud de la rivière représente la frontière entre l'Iraq et l'Iran jusqu'à l'embouchure de la rivière qui se vide dans le golfe. Elle mesure 200 km. Elle varie en largeur, d'environ 232 m à Basra jusqu'à 800 m à son embouchure. • Le delta de Shatt al-Arab est formé par la confluence de l'Euphrate et du Tigre, dans la ville d'al-Qurnah, dans le gouvernorat de Basra dans le sud de l'Iraq. Cette aire contient plusieurs habitats marins côtiers et de marée uniques, dont des zones intertidales boueuses. Cette aire, et surtout les eaux côtières de Khor Abdulla de l'autre côté de l'île Bubiyan au Koweït, servent de lieu d'incubation et d'écloserie pour plusieurs poissons et autres crustacées, ainsi que pour d'autres mollusques marins d'eau saumâtre et économiquement importants, et d'autres groupes d'invertébrés. Le delta de Shatt al-Arab a un impact unique sur l'ensemble du golfe. 	H	H	-	H	H	H	M
<p>31. Région de Makran/Daran-Jiwani</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette zone est une région côtière transfrontière entre l'Iran et le Pakistan, qui s'étend de Ganz, au Pakistan, jusqu'au promontoire de Tang, en Iran. • Les longs rivages sablonneux de la région sont des aires de frai particulièrement importantes pour la tortue olivâtre et la tortue verte. C'est l'habitat le plus à l'ouest du crocodile des marais (<i>Crocodylus palustris</i>) dans les eaux fluviales et estuariennes de la région. La partie est de la baie de Chabahar abrite le seul récif corallien connu du nord de la mer d'Oman. Des marsouins aptères ont été enregistrés à Gwater et dans la baie de Chabahar. Le promontoire de Jiwani et les régions adjacentes sont reconnus pour leur grande biodiversité d'invertébrés marins et de cétacés. Les eaux de la côte de la région sont reconnues pour leurs prises importantes de poissons et de homards. L'aire a aussi une riche diversité d'oiseaux de rivage. 	H	H	H	H	H	-	M

Tableau 3. Description des aires qui répondent aux critères des AIEB dans les mers de l'Asie orientale

(Les détails sont présentés dans l'appendice de l'annexe V au rapport de l'atelier régional de la CDB pour faciliter la description des aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB) dans les mers de l'Asie orientale, document UNEP/CBD/SBATA/20/INF/24)

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>1. Réserve naturelle nationale de la mangrove de Hainan Dongzhaigang</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située au nord-est du district de Meilan, dans la ville d'Haikou (110°30'-110°37' E, 19°51'-20°01' N). Elle a une superficie de 5 400 ha. L'aire abrite un important écosystème côtier de mangroves ainsi que le plus grand nombre de mangroves typiques naturelles originales en Chine. L'aire possède aussi une riche biodiversité, surtout diverses espèces marines et côtières, notamment des forêts de mangroves, des oiseaux aquatiques, des phytoplanctons et des zooplanctons. Cet estuaire et écosystème de vasières côtières se trouve aux abords des forêts boréales tropicales et est aussi un habitat important pour les oiseaux en hiver. 	M	H	H	H	-	H	M
<p>2. Réserve naturelle régionale de la mangrove de Shankou</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : La zone est située de part et d'autre de la péninsule de Shatian, dans le sud-est du canton de Hepu, dans la région autonome de Guangxi Zhuang de la Chine. Son centre se situe à 21°28'N, 109°43'E. Elle a une superficie de 8 000 hectares et s'étend sur la côte sur une distance de quelque 50 km. On trouve 14 espèces de mangroves et de grandes populations de diatomées benthiques, de poissons, de crustacés, d'oiseaux et d'insectes dans cette région qui est devenue la zone de mangroves côtières la plus typique de Chine. 	M	-	H	M	M	M	M
<p>3. Réserve maritime des îles Nanji</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire a une superficie totale de 201,06 km², dont une zone terrestre de 11,13 km². Elle est située à 121°05'E et 27°27'N. Cette aire contient une grande biodiversité, dont 427 espèces de crustacés et 178 espèces d'algues macro-benthiques. Elle est appelée le « royaume des crustacés et des algues ». On y trouve également 459 espèces de microalgues, 397 espèces de poissons, 257 espèces de crustacés et 158 espèces d'autres animaux marins. De tout ce nombre, neuf espèces figurent sur la liste des espèces menacées ou vulnérables de l'UICN. 	H	M	M	L	M	H	M
<p>4. Suintements froids</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette aire est située dans le sud-ouest du bassin de Taiwan, à 21°12'N, 118°30'E ; 21°12'N, 120°17'E ; 22°19', 118°30'E ; et 22°19', 120°17'E, et à une profondeur de 2 900-3 000 m. Elle a une superficie d'environ 14 000 km². Les écosystèmes en eau profonde de cette aire sont uniques, non seulement pour leurs communautés de 	H	M	L	M	H	L	H

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
diverses bactéries, moules, clams, crabe chinois et de crevettes, mais aussi pour leurs habitats formés en grande partie de calcite, d'aragonite, de dolomite, de pyrite et de minéraux authigènes tels que la sidérite, la barite, le gypse et le soufre naturel, qui abritent une forte biomasse de bactéries, de moules, de clams, de crabes chinois et de crevettes.							
<p>5. Replat de marée de Muan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette aire est située dans la région côtière du sud-ouest de la péninsule coréenne, de 35° 04'20"N à 35° 07'52"N et de 126° 21'2"E à 126° 27'9"E. Elle a une superficie d'environ 42 km². • L'aire conserve ses qualités parfaites grâce à un substrat bien développé qui soutient de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques migrateurs et des ressources de poissons. Les sédiments contiennent habituellement de 30 à 40 pour cent d'argile. L'aire a une valeur élevée pour la conservation car plusieurs espèces menacées et protégées à l'échelle mondiale choisissent cette aire pour frayer, nourrir leurs petits et se nourrir elles-mêmes. C'est une aire d'alimentation très riche pour les oiseaux aquatiques. Quelque 29 000 oiseaux aquatiques de 48 espèces y ont été observés. De plus, 47 espèces d'halophytes sont répandues dans le replat de marée de Muan. La diversité des animaux benthiques y est aussi très élevée. Le replat de marée est une aire protégée depuis 2001 et a été déclarée un site de Ramsar en 2008. 	H	H	H	L	H	H	M
<p>6. Zones intertidales des mers peu profondes de l'Asie orientale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette aire comprend 20 sites individuels formant le réseau de voies migratoires des mers de l'Asie orientale. Ces sites sont situés au Japon, en République de Corée, en Chine, au Viet Nam, en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie, dans les Philippines et au Myanmar. • Les zones intertidales de mers côtières peu profondes de l'Asie orientale sont d'une importance critique pour la survie de plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques migrateurs qui dépendent de ces aires pour différentes étapes de leur cycle de vie, notamment les périodes de migration, lorsque certains sites sont débordés, surtout dans l'écorégion de la mer Jaune (Chine, République de Corée, République populaire démocratique de Corée), et pour des populations reproductrices et non reproductrices. Les différentes espèces ont différentes stratégies migratoires qui dépendent d'un réseau de sites de la voie migratoire afin de mener à terme leur migration. Les vasières et plaines de sable intertidales disparaissent à un rythme alarmant depuis les dernières décennies (60 pour cent de la mer Jaune en 50 ans), de sorte que les oiseaux aquatiques migrateurs doivent s'accommoder d'un nombre de sites de plus en plus petit. Les populations d'oiseaux aquatiques migrateurs ont décliné de façon précipitée, en conséquence, et jusqu'à 30 espèces sont menacées ou dangereusement menacées, et dépendent d'une poignée de sites, souvent non protégés, pour leur survie. Toutes les aires intertidales restantes des mers de l'Asie orientale sont d'une importance vitale pour sauver les oiseaux aquatiques migrateurs qui en dépendent. 	H	H	H	H	M	M	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>8. Archipel de l'île de Redang et aire adjacente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'île de Redang est située à environ 45 km ou 24,28 milles nautiques au nord-est de Kuala Terengganu, L'île de Redang a une superficie d'environ 2 483,58 ha, la plus grande de neuf îles dans l'archipel de l'île de Redang. L'archipel se situe à environ 5° 43' 28,92N, 102° 59' 04,53"E et 5° 49' 10,49"N, 103° 03' 02,82E. • Les récifs coralliens de Pupau Redang sont parmi les meilleurs de la côte est de la Malaisie et sont en bon état, de façon générale. Une étude menée par Reef Check Malaisie en 2014 révèle que les récifs aux environs des îles de Redang sont considérés comme en « bon » état, que 58,13 pour cent des coraux sont vivants, ce qui se situe légèrement au-dessus de la moyenne (55,38 pour cent) pour les récifs de la région du plateau de Sunda. La diversité des poissons et d'invertébrés se situe dans la moyenne. De récentes études de biologie marine ont révélé que l'île de Redang serait une source de semences pour presque toute la diversité biologique marine de l'est de la péninsule de Malaisie. Les plages de Terengganu offrent des sites de frai pour la tortue imbriquée (<i>Eretmochelys imbricata</i>), la tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>) et la tortue verte (<i>Chelonia mydas</i>), une espèce menacée. Il y a 36 sites de frai des tortues sur les plages de Terengganu, parmi les 78 sites de frai de la Malaisie. On retrouve des aires d'accueil de tortues sur presque toutes les plages, mais la nidification est concentrée à Pulau Redang, Pulau Perhentian, Penarik, Rantau Aband, Paka, Geliga et Kijal. 	M	H	H	H	-	M	L
<p>9. Détroits austraux de Malacca</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette aire comprend les eaux et les plages de Negeri Semblian à l'archipel de Riau en Indonésie. Elle comprend l'aire marine protégée existante, un site de frai des tortues et un site d'inter-nidification, et un site d'alimentation des tortues. La frontière nord de l'aire se situe à 101,6°E 2,42°N, et la bordure sud à 104,98°E 0,57°N. • Cette aire est unique parce qu'elle est située dans une masse d'eau étroite et peu profonde, intercalée entre l'île de Sumatera et la péninsule de Malaisie, et reliée aux détroits de Singapour et l'archipel de Riau. C'est un habitat d'alimentation et de nidification important pour une des rares populations viables de tortues imbriquées. Les plages de Negeri Sembilan et de Melaka accueillent la plus importante population nicheuse de tortues imbriquées et l'aire adjacente, Sungai Linggi, offre un habitat essentiel à deux espèces menacées, l'émyde peinte de Bornéo et la tortue fluviale de l'Inde. Elle abrite diverses ressources marines dans ses herbiers marins, estuaires et mangroves. 	H	H	H	H	M	M	L
<p>10. Parc national Nino Konis Santana</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire est située à 8°27'00"S et 127°20'00"E, et a une superficie de 1 236 km². • Cette aire possède une riche biodiversité marine, dont des requins, le plectropomus leopardus et le très menacé napoléon (<i>Cheilinus undulatus</i>), ainsi que d'autres espèces marines fortement concentrées autour des récifs coralliens de la région. L'aire offre également un taux de productivité élevé à cause de 	M	M	H	M	M	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
la forte mixité des océans, ce qui élève les concentrations de nutriments dans la région et soutient une grande diversité biologique.							
<p>11. Partie supérieure du golfe de Thaïlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Le centre de cette aire se situe à N13° 2' 39,994", E100° 27' 50,783. Elle a une superficie de 9 565 km² et s'étend sur 400 km de côtes. L'aire comprend les régions côtières des provinces de Chon Buri, Chacheangsao, Samut Prakarn, Bangkok, Samut Sakhon, Samur Songkram et Phetchaburi de la Thaïlande. L'aire est caractérisée par divers habitats et un niveau élevé de diversité biologique. L'aire comprend des forêts de mangroves, une faune macrobenthique, des phytoplanctons et des zooplanctons, de même que des poissons, des oiseaux (oiseaux de mangrove et oiseaux migrateurs) et des espèces marines menacées telles que la tortue imbriquée (<i>Eretmochelys imbricate</i>), la tortue verte (<i>Chelonia mydas</i>), le dauphin de l'Irrawady (<i>Orcaella brevirostris</i>), le marsouin aptère (<i>Neophocena phocaenoides</i>), la baleine à bosse (<i>Sousa chinensis</i>), le grands dauphin de l'océan Indien (<i>Tursiops aduncus</i>) et le rorqual de Bryde (<i>Balaenoptera edeni</i>). Les eaux côtières de cette région offrent un lieu d'alimentation, de reproduction et de soins des jeunes rorquals de Bryde. 	M	H	H	M	M	M	L
<p>12. Groupement d'îles de la baie de Halong-Catba Limestone</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Les eaux du groupement d'îles de la baie de Halong-Catba Limestone sont situées près de la berge du nord-est du golfe de Tonkin, près de la ville de Haiphong, au Viet Nam. L'aire inclut le parc national de la baie de Bailutong, le patrimoine mondial naturel de la baie de Halong, le parc national de Catba, la réserve de la biosphère Catba et le parc marin, ainsi que les îles Longchau. Elle a une superficie de 15,783 ha, dont 9,658 ha en milieu marin. Les eaux du groupement d'îles de la baie de Halong-Catba Limestone contiennent un regroupement unique de 2 400 îles et îlots de calcaire associés à des récifs frangeants spéciaux. Elles abritent une diversité remarquable d'habitats et d'écosystèmes marins et côtiers, dont des récifs coralliens, des herbiers marins, des mangroves, des plages de sable et de corail, des fonds et substrats mous et durs, des marais de marée, des lacs salés de karst, des enfoncements, des baies côtières, des cavernes de krast, des vallées sous-terraines de krast, des entonnoirs de krast, des puits de krast, des pierres de chenal et des eaux peu profondes. Elles offrent aussi une grande diversité d'espèces, dont des phytoplanctons, des zooplanctons, des mollusques, des crustacées, des poissons de mer, des reptiles, des serpents, des tortues de mer et des mammifères. 	H	H	H	H	M	H	M
<p>13. Parc marin de Tioman</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'archipel du parc marin de Tioman comprend neuf îles, les plus grandes des 42 îles du parc marin de la péninsule de Malaisie. Il est situé à 104° 11' E et 02° 47' N. L'archipel mesure 	H	H	H	M	M	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>19 km de longueur et 11 km de largeur, et s'étend sur 21 115 hectares de mer.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les récifs coralliens du parc marin de Tioman sont parmi les meilleurs de la côte est de Malaisie. Une étude menée en 2014 a révélé que les coraux de cette région sont en bon état, et que 60 pour cent sont vivants, 26 pour cent en excellent état et 37 pour cent en bon état. Au total, 326 espèces de poissons de récifs coralliens appartenant à 55 familles ont été observés dans les récifs coralliens du parc marin de Tioman. Les prairies d'herbiers marins subtidiaux de l'île de Tioman offrent un refuge aux dugongs voyageant entre les îles de la côte est de la péninsule de Malaisie. Certaines espèces rares et importantes y ont été observées, telles que le <i>Coris pictoides</i>, deux gobiidés rares et non décrits (<i>Gobiidae</i>), l'<i>Amblyelrotis</i> sp., et la rare perche <i>parapercis</i> sp., en plus de dix-sept espèces classées rares à l'échelle mondiale trouvées à Tioman. Cette grande diversité biologique fait de Tioman une source de semences pour la plupart de la diversité biologique marine de l'est de la Malaisie. 							
<p>14. Parc national marin de Koh Rong</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située à 10°35'7,49"N, 103°17'55,36"E. Elle s'étend sur environ 78 km² autour de l'archipel Koh Rong, qui se situe à 25 km de la ville côtière de Sihanoukville, au Cambodge. L'aire est située autour d'une grande île du Golfe de la Thaïlande, au large de la côte cambodgienne. L'île offre environ 43 km de côtes et 23 plages de longueur et de composition variées. L'aire contient des récifs coralliens et des habitats d'herbiers marins, et abrite des populations régionalement importantes de plusieurs mammifères marins, dont le dugong, la fausse orque (<i>Psuedorca crassidens</i>), un dauphin commun à long bec (<i>Delphinus capensis tropicalis</i>), le dauphin tacheté pantropical (<i>Stenella attenuata</i>), le dauphin à long bec nain (<i>S. Longirostris roseiventris</i>), le grand dauphin de l'océan Indien (<i>Tursiops aduncus</i>) et le dauphin à bosse. Elle abrite également trois espèces de tortues de mer menacées, nommément la tortue verte (<i>Chelonia mydas</i>), la tortue imbriquée (<i>Eretmochelys imbricata</i>) et la tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>). 	L	M	H	H	M	M	M
<p>15. Parc national marin de Lampi</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette aire est située dans le canton de Boke Pyin dans la division de Tanintharyi, au Myanmar. Cette aire est l'une des 43 aires protégées du Myanmar et son seul parc national marin. Elle est située dans l'archipel de Myeik, qui regroupe plus de 800 îles réparties sur 600 km de côtes dans la mer d'Andaman. L'aire contient plusieurs habitats importants sur le plan écologique, dont des forêts de mangroves, des récifs coralliens et des herbiers marins, qui servent d'habitat essentiel pour les mollusques, les crustacés, les échinodermes et les poissons, ainsi que pour des espèces menacées telles que la tortue verte et le dugong, qui s'alimentent d'herbiers marins, et une variété d'oiseaux qui s'alimentent dans la zone intertidale et la zone sublittorale. 	M	H	H	M	M	H	L

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>16. Raja Ampat et le nord de la péninsule de Doberai⁷</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire est située dans le nord-ouest de la Papouasie en Indonésie orientale. Située près de l'équateur, en Asie du sud-est, cette aire se trouve au cœur du Triangle du corail et englobe une myriade de petites îles et de récifs coralliens. Raja Ampat regroupe quatre grandes îles et des centaines d'îles plus petites situées du côté ouest du paysage marin de Doberai. La frontière de l'aire exceptionnelle mondialement reconnue de Raja Ampat et du nord de la péninsule de Doberai inclut deux aires adjacentes de l'écorégion de Bismark-mer des Salomon. • Le paysage marin de la péninsule de Doberai est un des principaux points chauds de la diversité biologique au monde et inclut une grande diversité de caractéristiques géographiques, d'habitats et d'espèces marines. Située au cœur du Triangle du corail, elle est l'épicentre mondial de la biodiversité tropicale d'eau peu profonde, et abrite 600 espèces de coraux et 1 638 espèces de poissons de récifs coralliens. La région est reconnue pour sa très grande diversité d'habitats coralliens et la richesse de ses espèces, qui procurent des sites de fourrageage pour le thon et des habitats de reproduction pour la tortue luth. Les contre-courants locaux et la turbulence de Raja Ampat, résultant du fort débit de courant, créent une bonne connectivité pour les larves dans les récifs, ce qui rend les coraux très résistants. L'importance de l'aire pour le cycle de vie des différentes espèces menacées telles que les tortues et les cétacés, ainsi que le taux d'endémisme élevé et les caractéristiques ci-dessus lui confèrent une importance mondiale.] 	H	H	H	M	H	H	H
<p>17. Île d'Atauro</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : La région est située à 27 km au nord de la ville de Dili, au Timor-Leste, et a une superficie d'environ 144 km². • Cette aire abrite une mégafaune marine, dans le détroit océanique situé entre Atauro et le Timor-Leste. L'île d'Atauro est une petite île entourée d'un environnement marin parfait. Une étude a révélé que l'île d'Atauro abrite une grande diversité biologique, dont une nouvelle espèce appelée cirrhilabrus (<i>Cirrhilabrus humani</i>) trouvée aux environs de l'île d'Atauro, en direction de l'Île d'Alor, en Indonésie. L'Aire marine d'Atauro est aussi considérée comme un point chaud pour les populations de dugongs vivant et migrant dans les océans Indien et Pacifique. 	M	M	M	M	M	H	L
<p>18. Écorégion marine de Sulu-Sulawesi</p> <p>Situation géographique : L'écorégion marine de Sulu-Sulawesi est située entre 15° N / 116° E et 0° N / 127° E juste au-dessus de l'équateur. Elle a une superficie de 1 003 526 km².</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aire est située à l'apex de la région du Triangle du corail dans le bassin indo-pacifique ouest, au centre mondial de la diversité biologique marine. De nombreuses études scientifiques ont révélé que c'est une 	H	H	H	H	H	H	L

⁷ L'Indonésie prévoit d'organiser un exercice, à l'échelle nationale, afin d'actualiser les informations techniques et scientifiques pour la description de cette aire.

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
aire offrant une diversité maximum de poissons de récifs coralliens et tropicaux. L'écocorégion marine de Sulu-Salawesi abrite des récifs coralliens, des prairies d'herbiers marins et des forêts de mangroves, qui abritent à leur tour des poissons, des tortues de mer, des dauphins, des baleines, des requins, des raies et autres espèces de flore et de faune moins connues mais non moins importantes.							
<p>19. Plateau de Benham</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire est bordée au nord et à l'est par le bassin de la mer méridionale de Chine, et à l'ouest et au sud par l'île du Luzon. Les coordonnées de ses frontières sont de 123° 30' E à 126° 00' E de longitude et de 17° 42' N à 15° 36' N de latitude. • L'aire est un plateau sous-marin de 13 millions d'hectares dans un état relativement parfait au large de la côte est de l'île de Luzon. Elle est d'une importance écologique critique, en raison de la biodiversité de ses récifs coralliens mésophotiques en mer, et pour la durabilité de sa pêche. En plus d'être une source importante de biodiversité et de contribuer à la résistance des écosystèmes menacés, elle fait partie de la seule zone de frai connue du thon rouge du Pacifique, <i>Tunnus orientalis</i>. De plus, de récentes études ont révélé que l'interaction entre les courants frontaliers de l'ouest et le plateau de Benham peuvent mener à une productivité biologique accrue. 	H	H	H	M	-	M	H
<p>20. Région est d'Hokkaido</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire est située à une latitude de 42,9°N à 45,4°N et une longitude de 145,8°E à 147,0°E. L'aire comprend des côtes rocailleuses autour de la péninsule de Shiretoko, des côtes et des lagunes le long des détroits de Nemuro, des habitats rocailloux autour de la péninsule de Nemuro, des îles de Habimai et de l'île de Shilotan, et des rives rocailleuses et des estuaires le long de la côte est du Pacifique. • L'aire abrite les écosystèmes naturels les plus parfaits du Japon. L'écosystème marin est fortement influencé par les courants froids de l'Oyashio et la couverture de glace hivernale, qui font de cette aire une zone spécialement adaptée au climat froid. L'aire contient divers types d'écosystèmes, dont des estuaires saumâtres et une lagune, des vasières intertidales, des rives intertidales, des herbiers marins et des forêts de varech. 	H	H	M	H	H	M	H
<p>21. Îles du sud-ouest du Japon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette aire se situe à une latitude de 23,9°N à 28,7°N et une longitude de 122,8°E à 130,2°E. Elle comprend l'île Amami, l'île d'Okinawa, les îles Kerama, les îles Miyako et les îles Yaeyama. • Les îles du sud-ouest du Japon, dont les îles Amami, les îles d'Okinawa, les îles Kerama, les îles Miyako et les îles Yaeyama appartiennent à la région subtropicale et sont caractérisées par des incidences de coraux frangeants, de barrière et d'atolls. Dans la plupart des régions, les mangroves et 	H	H	H	H	H	H	H

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
les herbiers marins se trouvent dans les récifs, et les paysages marins en continu de ces habitats abritent un vaste éventail d'espèces de flore et de faune connexes, dont plusieurs espèces endémiques.							
<p>22. Mer intérieure de la région ouest de Kyushu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : L'aire est située à une latitude de 31,9°N à 33,2°N et une longitude de 129,9°E à 130,7°E. Elle englobe la mer d'Ariake, et les mers d'Amakusa et de Yatsushiro (préfectures de Negasaki, Saga, Kunamoto et Kagoshima). • Cette aire est unique à cause de sa grande amplitude tidale. De vastes vasières apparaissent dans les eaux intérieures de la mer d'Ariake et la mer de Yatshushiro. Ces vasières intertidales abritent plusieurs organismes benthiques appartenant à divers taxons et plusieurs espèces endémiques. Les eaux côtières extérieures de la région contiennent de nombreux habitats intertidaux et subtidaux, dont des rivages rocaillieux, des algues et des herbiers marins, et des populations de coraux tempérés. 	H	H	H	M	M	H	M
<p>23. Côtes sud des îles Shikoku et Honshu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette aire est située à une latitude de 32,7°N à 35,4°N et une longitude de 132,2°E à 139,9°E. Elle comprend le sud-ouest de l'île Shikoku (préfectures de Kochi et Ehnime), le sud de la péninsule Kii (préfecture de Wakayama), la péninsule de Shima (préfecture de Mie), la péninsule d'Izu (préfecture de Shizuoka), la péninsule de Boso (préfecture de Chiba) et les îles Izu Shichito. • Cette aire est fortement influencée par le courant de Kuroshio, qui caractérise la faune et la flore benthique de ces régions. Les régions de côtes ouvertes consistent surtout en des rivages rocaillieux, alors que les baies à demi fermées derrière les caps exposés offrent des habitats convenables pour les organismes benthiques de fonds mous, dont les herbiers marins. Les populations de coraux tempérés sont aussi observées dans la plupart de ces régions. 	H	H	M	H	H	H	M

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
<p>24. Sud de Kyushu comprenant les îles de Yakushima et de Tanegashima</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située à une latitude de 30,1°N à 31,8°N et une longitude de 130,3°E à 131,2°E. Elle comprend l'île de Tanegashima, l'île de Yakushima, la baie de Kinto et les régions côtières avoisinantes (préfecture de Kagoshima). L'aire est située à l'extrémité la plus au sud de la zone tempérée. Les limites les plus au sud fréquentées par plusieurs espèces marines tempérées se retrouvent dans cette région. L'aire comprend divers habitats, dont des rivages intertidaux rocaillieux, des algues subtidales sur ces côtes exposées, des herbiers marins et la partie intérieure de la baie, ainsi que des récifs coralliens tempérés dans les îles de Tanegashima et de Yakushima. 	M	M	M	M	M	H	M
<p>25. Îles d'Ogasawara</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située à une latitude de 27,8°N à 26, et une longitude de 142,0°E à 142,3°E. Les îles d'Ogasawara abritent diverses espèces endémiques. L'aire a été déclarée site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011. Située dans un climat subtropical, l'aire côtière offre des récifs coralliens bien développés propres aux îles océaniques, et les îles sont d'importantes zones de reproduction reconnues pour les colonies d'oiseaux de mer. 	H	H	H	L	H	H	H
<p>26. Côte nord des préfectures d'Hyogo, de Kyoto, de Fukui, d'Ishikawa et de Toyama</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : L'aire est située à une latitude de 35,4°N à 37,6°N et une longitude de 134,5°E à 137,4°E. Elle comprend les eaux adjacentes de la côte de Takeno et l'embouchure du fleuve Maruyama, la baie de Wakasawan, les côtes d'Echizen et de Kaga, la côte extérieure de la péninsule de Noto, ainsi que la baie de Nanao et le sud de la baie de Toyoma. La côte nord de la partie centrale de l'île de Honshu est très influencée par le courant chaud de Tsugaru. L'amplitude de marée est très petite comparativement aux autres parties de la côte du Pacifique, limitant le développement des vasières intertidales et des rivages rocaillieux. Par contre, l'aire offre une topographie diversifiée comprenant des plaines de sable, des côtes de rochers exposés, une côte de rias, une baie intérieure semi-fermée et surtout, la profonde baie de Toyama, responsable des remontées d'eau locales et des zones de grande productivité tout le long de la côte 	M	H	M	M	H	M	M
<p>27. Fosse de Ryukyu</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette aire est située au sud des îles de Ryukyu, à 26,6°N, 130,1°E et 22,7°N, 122,9°E. Elle correspond à la rencontre de la plaque philippine et de la plaque eurasiatique. La pente de la fosse de Ryukyu contient d'importants écosystèmes chimiotrophes à des profondeurs de 5 802-5 808 m, 1 400-1 500 m et 636-812 m, où l'on retrouve six espèces endémiques. Des études suggèrent que la 	H	H	M	H	L	L	H

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
faune de cette fosse est différente de la faune des autres fosses.							
<p>28. Fosse des aléoutiennes, fosse du Japon, fosse d'Isu-Ogasawara et fosse des Mariannes</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette région est située à 42,1°N, 146,8°E et 23,2°N, 141,1°E. Les fosses océaniques (dans des eaux d'une profondeur de plus de 6 000 m) offrent des habitats uniques. Les habitats des fosses sont particulièrement bien développés dans l'ouest du Pacifique, de la fosse des Koutilles jusqu'à la fosse des Mariannes. Plusieurs articles scientifiques font état du caractère unique du biote de cette région. Des écosystèmes chimiotrophes sont en développement dans certaines régions, et les espèces qui habitent dans ces écosystèmes ont été associées à un ou deux suintements. Ainsi, les espèces de ces fosses sont endémiques, très rares, vulnérables et sujettes à extinction. Heureusement, l'éloignement de cette fosse a permis de bien en protéger le caractère naturel à ce jour. 	H	H	M	H	L	L	H
<p>29. Cuvette de Nankai</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette région est située au sud de l'île de Honshu, au Japon, entre 35,1°N, 138,8°E et 29,5°N, 130,4°E. Cette aire est située le long de la frontière convergente de la mer des Philippines et de la plaque eurasiatique. Cette aire est associée à de grands séismes le long de la zone de subduction. Plusieurs communautés chimiotrophes y ont été reconnues à des profondeurs de 270 à 4 800 m à cause de l'existence de plusieurs suintements de méthane. Bien que la richesse des espèces ne soit pas aussi élevée que dans les zones productives, l'incidence d'espèces endémiques est élevée dans la région : plus de 50 pour cent de nombre total d'espèces de la région sont endémiques. Les bassins de suintement proposent une plus grande diversité d'invertébrés endobenthiques tels que les mollusques bivalves. 	H	H	M	H	-	H	L
<p>30. Cuvette de Sagami et île et chaîne de monts sous-marins d'Isu-Ogasawara</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette région est située dans l'ouest du Pacifique, au sud de l'île de Honshu, entre 35,8°N, 141,6°E et 26,5°N, 138,6°E. Cette région comprend le canyon sous-marin de Tokyo et les canyons sous-marins qui descendent abruptement de Sagami et des baies de Sagami, ainsi que la cuvette de Sagami, sur une distance de 330 km entre la baie de Sagami, la péninsule de Boso et Ohshima, et qui s'étendent vers le sud jusqu'à Myojin-sho, le mont sous-marin Suiyo, le mont sous-marin Mokuyo et le mont sous-marin Kaikata. Ces monts sous-marins sont souvent tectoniquement actifs, et plusieurs communautés d'événements chimiotrophes sont en développement dans la région. 	H	H	H	H	H	-	H
<p>31. Zone convective à l'est de Honshu</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette zone est située dans l'est de la partie nord de l'île de Honshu, au Japon, entre 41,2°N, 145,3°E et 35,9°N, 140,8°E. C'est à cet endroit que se mélangent le courant d'Oyashio (courant froid) et le courant de Kuroshio 	H	H	H	L	H	H	L

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
Voir la légende des critères à la page 5							
<p>(courant chaud). Cette structure complexe de fronts forme des contre-courants d'eau froide et chaude. De plus, le courant de Tsugaru (courant chaud) arrive de la côte de Sankiru, ce qui crée des caractéristiques océaniques très complexes. La production primaire est élevée dans cette région, et les zooplanctons, surtout le krill, sont abondants. Par conséquent, les poissons et les mammifères pélagiques y sont présents en très hautes concentrations, car la région est une aire d'alimentation importante pour les espèces d'animaux de niveau trophique plus élevé. Cette aire est aussi une aire d'alimentation importante pour les oiseaux de mer.</p>							
<p>32. Aire de frai du thon rouge</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette région est située dans les cours supérieurs du courant chaud de Kuroshio, qui s'écoule au large du sud du Japon, entre 30,1 °N, 130,7 °E et 23,0°N, 122,5°E. • Les eaux de la zone subtropicale du courant de Kuroshio des îles de Nansei (Okinawa), où le courant de Kuroshio coule vers le nord jusqu'aux eaux au large de la côte du sud de Kyushu, sont reliées au Triangle du corail et offrent une importante aire de frai pour le thon rouge. 	M	H	H	H	M	H	M
<p>33. Dorsale de Kyushu Palau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette région débute au sud-est du cap Toi du côté sud-est de l'île de Kyushu, et se prolonge vers le sud jusqu'aux environs de Palau. Elle sépare Shikoku et les bassins des Mariannes ouest et le bassin des Philippines. Elle est située à 31,1°N – 17,0°N et 137,1°E- 132,4°E. • La dorsale de Kyushu Palau est une caractéristique du fond marin. Elle consiste en une chaîne de plusieurs volcans éteints, surtout sous le niveau de la mer. Deux cent treize espèces de poissons ont été découvertes dans la région, notamment 14 dont la science ne connaissait pas l'existence. Un poisson-papillon d'eau profonde unique a été découvert dans la région. Cette région est également l'aire de frai du congre myriaster. 	H	H	-	-	-	H	H
<p>34. Courant de Kuroshio, au sud de Honshu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique : Cette région est située de la côte sud et sud-est de l'île de Kyushu, au sud de l'île de Shikoku et au sud de l'île de Honshu, au Japon, entre 35,9°N, 141,8°E et 30,0°N, 129,9°E. • Le courant chaud de Kuroshio circule parallèlement aux côtes de l'île de Kyushu, de l'île de Shikoku et de l'île de Honshu. L'aire est formée des eaux de la région subtropicale du courant de Kuroshio provenant des eaux de la côte sud de l'île de Kyushu où ce courant devient un courant résiduel au large de la péninsule de Boso, et des eaux intérieures à celles-ci (côté terre). Dès que le courant de Kuroshio se dirige vers l'est, il s'affaiblit et rejoint la zone convexe au large de la région est d'Honshu (voir l'aire n° 35 ci-dessous). Cette région offre une grande diversité biologique car l'environnement océanographique est complexe. Il abrite une importante aire de frai pour des espèces de poisson et de calmar commercialement importantes. Cette aire est aussi une aire de reproduction importante pour le 	H	H	M	L	H	H	L

Situation géographique et brève description des aires	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
	Voir la légende des critères à la page 5						
marsouin aptère. On dénombre trois espèces de poissons menacés dans cette région.							
<p>35. Nord-est de Honshu</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Cette région comprend les fonds tidaux et subtidaux de la côte de la baie de Mutsu, la côte des lagunes d'Ogawahara et la côte des rias de Sanriku du Japon. Elle est située entre 38,2°N et 41,6°N, et entre 140,6°E et 142,2°E. Cette zone est reconnue comme étant une aire marine très productive. Elle est influencée par trois différents types de courants : l'Osyashio (froid), le Kuroshio (chaud) et le Tsugaru. La région comprend un biote marin diversifié, dont des espèces adaptées à l'eau froide et à l'eau chaude. Cette aire comprend divers habitats côtiers, dont des vasières intertidales, des alunes, des rivages intertidaux rocaillieux, des herbiers marins et des algues (dominées par le varech et sargasse) dans les eaux subtidales. 	H	H	H	H	H	M	H
<p>36. Communauté de monts hydrothermaux sur la pente des îles du sud-ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation géographique : Pente ouest des îles du sud-ouest, du côté ouest de la cuvette d'Okinawa. Cette région renferme plusieurs sites d'écosystèmes chimiotrophes abritant des communautés de monts hydrothermaux et de suintement. Le nombre d'espèces de macrofaune et de mégafaune dans la région est le plus élevé des nombreuses régions chimiothophes d'eau profonde. L'incidence d'espèces endémiques est élevée dans la région : 68 pour cent des espèces sont endémiques à la région. Cette aire a réussi à conserver son paysage marin et un environnement naturels à cause de son inaccessibilité. 	H	H	-	H	H	H	H

Annexe II

OPTIONS CONCRÈTES FACULTATIVES POUR AMÉLIORER DAVANTAGE LES MÉTHODES ET APPROCHES SCIENTIFIQUES, Y COMPRIS DES ACCORDS DE COLLABORATION, APPLICABLES À LA DESCRIPTION DES AIRES QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES DES AIRES MARINES D'IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE

Quelques-unes des activités suggérées ci-dessous pourraient être entreprises à titre facultatif par les Parties et autres gouvernements, en collaboration avec les organisations concernées, facilitées par le Secrétaire exécutif, et quelques-unes doivent être entreprises par le Secrétaire exécutif comme indiqué, dans la limite des ressources financières disponibles, conformément au but et aux procédures arrêtées dans les décisions X/29, XI/17 et XII/22, à la législation nationale pour les aires situées dans les limites de la juridiction nationale, et au droit international, y compris la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, pour les aires situées au-delà des limites de la juridiction nationale, selon qu'il convient. Les résultats des activités décrites ci-dessous que doit entreprendre le Secrétaire exécutif seront soumis après un examen par des tiers, s'il y a lieu, à l'examen de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à une future réunion avant la quatorzième réunion de la Conférence des Parties.

1. Amélioration de la compilation et de la synthèse des données pour la description des aires qui répondent aux critères relatifs aux aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB)

1.1 Amélioration des directives scientifiques pour l'application des critères AIEB

Parmi les directives scientifiques existantes figurent le manuel et les modules de formation à la description des AIEB (PNUE/CDB/SBSTTA/16/INF/9, élaboré en 2012), les directives scientifiques et techniques sur l'utilisation des systèmes de classification biogéographique et l'application des critères scientifiques pour les AIEB (PNUE/CDB/SBSTTA/14/INF/4, élaboré en 2009), et le manuel de formation sur l'utilisation des connaissances traditionnelles dans l'application des critères AIEB. Ces directives pourraient être améliorées en y incluant les leçons tirées des ateliers régionaux sur les AIEB et des exercices nationaux sur la description des AIEB qui se sont tenus jusqu'à présent. En particulier, des directives plus détaillées pourraient être fournies concernant les points suivants : l'interprétation de chaque critère, des exemples de méthodes d'application des critères ; des évaluations/classements de l'importance régionale des zones en fonction de chacun des critères AIEB ; le problème des seuils lors de la détermination du degré de correspondance aux critères ; les procédures d'évaluation par des experts ; les zones répondant à plusieurs critères ; le traitement d'éléments relativement petits des écosystèmes par rapport aux éléments océanographiques très importants ; les zones chevauchant, ou imbriquées dans, des zones plus vastes répondant aux critères AIEB ; et la différence des caractéristiques des zones répondant aux critères AIEB.

1.2 Amélioration de l'évaluation systématique des zones en fonction des critères AIEB

Les futures applications des critères AIEB par le biais de processus appropriés pourraient se fonder sur des évaluations préalables systématiques des aires à l'échelle appropriée, effectuées par les Parties et les autres gouvernements, en collaboration avec les organisations concernées.

1.3 Caractérisation des aires répondant aux critères AIEB

La description des aires qui répondent aux critères AIEB pourrait être améliorée en ajoutant des informations sur la caractérisation de ces aires. Cette caractérisation devrait être reliée aux critères AIEB, y compris la dynamique spatiale et temporelle des caractéristiques écologiques et biologiques, et la mesure dans laquelle les limites sont écologiquement distinctes à l'intérieur d'une aire.

1.4 Amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des données

Un certain nombre de mesures peuvent être prises pour améliorer la disponibilité des données pertinentes et la capacité des experts de les utiliser, notamment les suivantes :

Parties et autres gouvernements

- a) Une coordination avec des experts, des institutions scientifiques et organisations régionales concernées par le biais, par exemple, de réunions préparatoires, afin de fournir des informations scientifiques aux ateliers sur les AIEB à l'échelle appropriée et/ou des exercices nationaux sur la description des AIEB;
- b) Mettre à disposition, selon qu'il convient, des liens en ligne directs (ou des copies papier) vers des documents ou rapports scientifiques pertinents pour les informations et données scientifiques, y compris les résultats d'analyses ou modèles statistiques soumis aux ateliers;
- c) Faire intervenir différents secteurs, les milieux d'affaires et la société civile qui détiennent des informations scientifiques pertinentes tout en recherchant les moyens de répondre à leurs préoccupations concernant la confidentialité des données;
- d) Faciliter la participation pleine et entière des peuples autochtones et des communautés locales à la description des aires qui répondent aux critères AIEB.

Secrétariat de la CBD et organisations concernées

- e) Faciliter les possibilités de formation aux AIEB, en collaboration avec les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes, selon qu'il convient, deux à trois mois au moins avant les ateliers régionaux, de sorte que les participants soient pleinement conscients des types et gammes de données qu'il serait utile de compiler et que les organisateurs de ces ateliers soient conscients des types d'information, y compris les savoirs traditionnels, qui pourraient être utiles pour ces ateliers;
- f) Consulter et collaborer avec les Parties et les autres gouvernements, selon qu'il convient, les institutions des Nations Unies/organisations internationales compétentes, les conventions et plans d'action concernant les mers régionales, les organes régionaux des pêches, les programmes relatifs aux grands écosystèmes marins, ou d'autres initiatives régionales pertinentes, ainsi que les réseaux internationaux d'institutions scientifiques, pour mieux relier les sources d'information;

1.5 Amélioration de l'utilisation des connaissances traditionnelles, scientifiques, techniques et technologiques des peuples autochtones et des communautés locales

Compte tenu des défis spécifiques associés à l'utilisation des connaissances traditionnelles, il faudrait s'employer davantage à identifier des moyens efficaces d'inclure ces informations. Des activités de formation pourraient être organisées avant la tenue d'ateliers à une échelle pertinente, visant à la fois les représentants et les experts des peuples autochtones et des communautés locales, mais aussi ceux provenant des institutions scientifiques. Cela permettrait de donner suite au manuel de formation sur l'intégration des connaissances traditionnelles dans la description des AIEB qui figure dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/20/INF/21, ainsi qu'aux travaux pertinents réalisés par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques⁸.

2. Approches pour incorporer les nouvelles informations scientifiques et le nouvel examen des informations existantes dans la future description des aires répondant aux critères des AIEB, y compris les connaissances scientifiques et traditionnelles

Plusieurs mesures peuvent être prises à l'appui de l'incorporation de nouvelles informations et du nouvel examen des informations existantes dans la future description des zones répondant aux critères AIEB, dont les suivantes :

Parties et autres gouvernements

- a) Rechercher des moyens de faire usage du Centre d'échange national sur la biodiversité et/ou d'autres portails en ligne pertinents pour rendre disponibles de nouvelles informations scientifiques relatives à la description existante et future d'aires répondant aux critères AIEB;

⁸ Voir par exemple le rapport de l'atelier d'experts sur les systèmes de connaissances autochtones et locales de l'IPBES, tenu en juin 2013, Tokyo, qui figure dans le document IPBES/2/INF/1.

b) Effectuer, d'une manière participative, une analyse des lacunes concernant les informations disponibles sur la couverture géographique ainsi que la couverture des caractéristiques écologiques et biologiques des descriptions existantes d'aires qui répondent aux critères AIEB dans leur juridiction nationale respective;

c) Fournir de nouvelles informations scientifiques ainsi que les résultats des analyses des lacunes en tant que contributions à de futurs ateliers à l'échelle appropriée, en particulier pour les régions insuffisamment couvertes lors des précédents ateliers régionaux sur les AIEB;

d) Faciliter la compilation de savoirs traditionnels relatifs à la description existante et future d'aires qui répondent aux critères AIEB, avec le consentement préalable donné en connaissance de cause des peuples autochtones et des communautés locales, selon le cas, conformément aux dispositions du droit interne;

e) Inviter les organisations concernées, en particulier les institutions scientifiques, et des experts à titre individuel à fournir de nouvelles informations relatives à la description existante et future d'aires qui répondent aux critères AIEB;

Secrétariat de la CBD et organisations concernées

f) Mettre à jour les orientations scientifiques existantes et élaborer des lignes directrices concernant la collecte de nouvelles informations, un protocole pour le contrôle de la qualité des données et des directives pour l'analyse des lacunes;

g) Faciliter des possibilités de formation pertinentes, en partenariat avec les organismes des Nations Unies et les organisations et initiatives internationales compétents tels que le Système d'information biogéographique sur les océans de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et l'Initiative mondiale pour la biodiversité des océans.

3. Amélioration du registre des AIEB et du mécanisme de partage de l'information

Le registre des AIEB et le mécanisme de partage de l'information peuvent être améliorés par le Secrétariat de la CDB, pour les aires situées au-delà des limites de la juridiction nationale, ou en consultation avec les Parties et les autres gouvernements pour les aires qui relèvent de la juridiction nationale, en prenant un certain nombre de mesures :

a) Inclure le filtrage selon divers critères, avec la possibilité d'effectuer des recherches de données selon les caractéristiques écologiques ou biologiques, dans les fonctionnalités du registre des AIEB et du mécanisme de partage de l'information;

b) Appliquer des méthodes cartographiques pour mieux visualiser l'information scientifique associée aux aires respectives qui répondent aux critères des AIEB sur la carte, en fournissant des métadonnées telles que la caractérisation des aspects écologiques ou biologiques, le classement des différents critères des AIEB, des sources d'information, etc. Toute précision cartographique supplémentaire doit être conforme à la description initiale des AIEB et faciliter une meilleure communication des informations contenues dans la description des AIEB, par le biais des publications et du site Web sur les AIEB (www.cbd.int/ebsa);

c) Fournir des liens vers des portails d'information pertinents en accès libre, tels que le Système d'information biogéographique sur les océans ou d'autres portails d'information mondiaux et régionaux pertinents relatifs aux aires décrites comme répondant aux critères des AIEB;

d) Faciliter l'accès à des informations plus détaillées sur chaque aire qui répond aux critères AIEB en reliant le mécanisme de partage de l'information à d'autres bases de données et/ou détenteurs de connaissances aux niveaux national et mondial (p.ex., experts, auteurs référencés), en respectant les accords officiels de partage de l'information, le cas échéant.

*Annexe III***MANDAT D'UN GROUPE CONSULTATIF INFORMEL SUR LES AIRES MARINES
D'IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE****I. MANDAT**

1. Lorsqu'il fournit des avis scientifiques et techniques au Secrétaire exécutif, le groupe consultatif informel aura pour objectifs les suivants :

a) Fournir des avis scientifiques et techniques sur les questions relatives à la révision et l'élaboration plus poussée d'orientations scientifiques existantes concernant en particulier la collecte d'informations, un protocole de contrôle de la qualité des données et leur partage, l'évaluation systématique en fonction des critères AIEB et l'amélioration des fonctionnalités du registre AIEB;

b) Fournir des avis scientifiques et techniques concernant la nécessité d'organiser des ateliers supplémentaires à l'échelle appropriée, fondés sur l'analyse de nouvelles informations et d'une analyse de représentativité dans la couverture géographique dépassant les limites de la juridiction nationale ainsi que de la couverture des caractéristiques écologiques et biologiques des aires existantes qui répondent aux critères AIEB dans les aires situées au-delà des limites de la juridiction nationale⁹.

II. COMPOSITION

2. En consultation avec le Bureau de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, le Secrétaire exécutif choisira des experts scientifiques et techniques sur la base des candidatures soumises par les Parties, les autres gouvernements et les organisations concernées. Le groupe consultatif informel comprendra au plus 30 experts compétents dans le domaine de spécialisation concerné, dont 20 experts au plus seront choisis dans un fichier établi sur la base de candidats nommés par des Parties, en prenant dûment en considération la représentation géographique et de l'équilibre hommes-femmes ainsi que des conditions spéciales des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays à économie en transition, ainsi qu'un nombre limité d'experts désignés par d'autres gouvernements et par des organisations compétentes selon la matière traitée.

3. Le groupe consultatif informel est créé pour une période de deux ans et peut être renouvelé sur décision de la Conférence des Parties. Les membres du groupe consultatif seront choisis pour une période de deux ans. Les changements dans la composition du groupe n'affecteront pas la continuité des travaux du groupe consultatif.

4. Le groupe consultatif informel peut également tirer parti des compétences existantes et œuvrer en liaison avec les organisations internationales, régionales et nationales compétentes, selon qu'il convient, dans l'exécution de son mandat.

III. PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

5. Le Secrétariat utilisera les moyens de communication électronique à sa disposition pour réduire la nécessité d'organiser des réunions face à face. Dans la limite des ressources financières disponibles, le groupe consultatif informel se réunira selon que de besoin pour s'assurer que ses avis sont fournis en temps utile et il se réunira chaque fois que cela s'avère possible juste avant ou après d'autres réunions pertinentes.

6. Les résultats des activités décrites ci-dessus du groupe consultatif informel seront soumis, après un examen par des pairs, s'il y a lieu, à l'examen de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et ce, à une réunion qui se tiendra avant une future réunion de la Conférence des Parties.

⁹ Les activités décrites dans cet alinéa concernent uniquement les aires répondant aux critères arrêtés pour les AIEB dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale. Dans les cas où les AIEB couvrent les zones situées à l'intérieur et au-delà des limites de la juridiction nationale, les activités concernent uniquement la partie des AIEB situées au-delà des limites de la juridiction nationale.